

Revue semestrielle de réflexion

Nº I

INSTITUT DE DEFENSE DU SENEGAL



IDÉES DE STRATÉGIE NO

Dossier 1: Les Forces de Défense et de Sécurité au coeur de la cohésion nationale

Dossier 2. L'IDS, pôle d'excellence de l'enseignement militaire supérieur en Afrique et dans le Monde

2024

INSTITUT DE DEFENSE DU SENEGAL





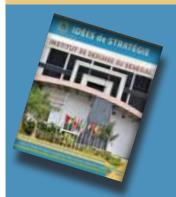






ids@armee.sn Tel: 33 867 41 48

IDÉES de STRATÉGIES Excellence dans la décision



Capitaine de Vaisseau Baye M KHOULE

REDACTEUR EN CHEF

Professeur Yava BODIAN

COMITE DE REDACTION

Colonel Gabriel Pathé TINE
Lieutenant-colonel Abdourahmane SEYDI
Lieutenant-colonel Abdoul Aziz FALL
Capitaine Gustave Honoré FAYE
Commandant Ibrahima NDIAYE
Colonel Mendicou GUEYE
Colonel Mamour SARR
Lieutenant-colonel Ababacar FAYE
Chef d'escadrons Mouhamed S DIOUF
Colonel Nicolas SAMBOU
Colonel Fabrice AVENEL
Colonel Alioune SAMASSA
Professeur Yaya BODIAN
Lieutenant-colonel Michel Gor DIOUF
Lieutenant-colonel Mamady KABA
Capitaine Abdou Dione SENE
Capitaine (F) Bitty NGOM
Lieutenant-colonel Serigne A FAYE
Colonel Pape Souleymane CISSE
Colonel Idriss Moulaye COULIBALY
Docteur Saliou FAYE

CONCEPTION

Lieutenant-colonel Ababacar FAYE Chef de bataillon Francois P HOUNVENO

PHOTOGRAPHIE

WANE Vision

IMPRESSION

DSE

PREFACE DU DIRECTEUR GENERAL

2. EDITORIAL REFLEXION

3. ACTIVITES IDS 2023-2024 EN IMAGES

L. DOSSIER 1 : LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE AU CŒUR DE LA COHESION NATIONALE

- Les Forces de Défense et de Sécurité, gage d'équilibre national.
- Les Forces de Défense et de Sécurité; sources d'inspiration de la jeunesse sénégalaise pour une cohésion nationale résiliente.
- L'inclusivité dans les Forces de Défense et de Sécurité: un ferment décisif de la lutte contre la prolifération de l'extrémisme violent.
- L'obligation de réserve dans le service public particulièrement au sein des Forces de Défense et de Sécurité.
- Les Forces armées sénégalaises : incubateur de la cohésion sociale.
- La place du patrimoine culturel dans la sauvegarde des traditions chères aux Armées.
- Transformations de l'outil de défense et cohésion nationale.

DOSSIER 2 : L'IDS, POLE D'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPERIEUR EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

- L'IDS; une vision, une volonté, un engagement.
- L'IDS, entre consolidation et ouverture face aux défis de la formation.
- Le cours d'état-major, former des officiers d'état-major aptes à l'action militaire.
- La France et l'IDS: un partenariat stratégique.
- Voir grand: l'approche globale comme exigence fondamentale dans la réflexion à l'IDS.
- L'Epée et la Plume au service des Armées sénégalaises.
- L'universitaire « dans les rangs » : l'enseignement académique au cœur de la vision de l'IDS en matière de formation militaire supérieure

5. PREMIERE ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022 EN IMAGES

. PUBLICATIONS

- Le renforcement de la coopération militaire et la confirmation de l'ouverture aux pays partenaires: cas des Forces armées sénégalaises (FAS).
- Le Sénégal à l'orée de l'exploitation pétrolière et gazière : enjeux et défis géopolitiques.
- La guerre de l'information (GI) dans les conflits armés en Afrique de l'Ouest: enjeux et perspectives.
- L'avenir des opérations de maintien de la paix en Afrique: entre nouveaux défis sécuritaires et nouvelles configurations politico- sociales.
- L'approche genre dans les Forces de Défense et de Sécurité du Sénégal.
- Défis et enjeux de la protection des casques bleus dans les missions onusiennes.

8. DEUXIEME ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023 EN IMAGES

9. CONTRIBUTIONS

- La singularité de la Gendarmerie nationale, un atout pour faire face aux défis sécuritaires à tous les niveaux: stratégique, opératif et tactique.
- Les défis de la protection civile face aux enjeux de l'exploitation des ressources stratégiques: pétrole et gaz.
- La fabrique de l'ordre social et les logiques disruptives au Sénégal. Odyssée des angles morts (dés)investis des Forces de Défense et de Sécurité.

10. PORTRAIT D'UN GRAND TEMOIN MILITAIRE

Le général de corps d'armée Idrissa FALL

PREFACE



Général de brigade Koly FAYE, Directeur Général de l'Institut de Défense du Sénégal

Chers lecteurs,
L'Institut de Défense du Sénégal inauguré
le 02 décembre 2021 par Monsieur le Président
de la République, Chef suprême des Armées, est
l'aboutissement d'une vision du commandement
qui veut rendre les Armées sénégalaises
autonomes sur le plan de l'enseignement
militaire supérieur.

Ainsi, depuis trois ans, l'IDS fait son petit bonhomme de chemin en s'appuyant sur l'expertise des cadres civils et militaires de notre pays et de ses partenaires. Pour cette année académique 2023-2024, il abrite la troisième promotion de l'Ecole Supérieure Guerre et la sixième promotion de l'Ecole d'Etat-major fortes respectivement de seize (16) auditeurs et trente-un (31) stagiaires. Au total, huit nationalités composent ces promotions.

C'est le lieu de rendre hommage à mes devanciers, notamment mon prédécesseur,

le général de division Philippe DIA, premier directeur de l'Institut de Défense du Sénégal, ainsi qu'aux colonels Ousmane Aly KANE, directeur de l'Ecole supérieure de guerre et Cheikh GUEYE, directeur de l'Ecole d'étatmajor, pour le travail accompli au sein de l'IDS. Il faut rappeler que jusqu'à janvier 2022, le premier Cours supérieur de guerre était hébergé dans les locaux de l'Ecole Militaire d'Administration et des Métiers Techniques de l'Intendance (EMAMTI) et trois sessions du Cours d'état-major s'étaient déroulées au camp Général Mountaga Diallo à Bel Air, avant leur transfèrement dans le site actuel au Camp général Idrissa FALL à Liberté 6.

La création d'une revue de réflexion de niveau stratégique est une tâche qui a été assignée à l'IDS par le commandement dans le but d'élargir le champ d'analyse des phénomènes géopolitiques, sécuritaires et militaires en s'appuyant sur la richesse et la diversité des expériences des cadres des forces de défense mais également en mettant à contribution le monde académique. Telle est la raison d'être de la revue « Idées de Stratégie » dont nous vous proposons le premier numéro.

Sur un autre registre, cette publication vise à mieux faire connaître ce nouveau pôle d'excellence de l'enseignement militaire supérieur. En effet, avec plus d'une quinzaîne d'officiers stagiaires venant de pays frères et amis, l'Institut de Défense du Sénégal a franchi un cap en s'ouvrant à l'international. C'est le lieu de magnifier d'ailleurs, au nom du Chef d'état-major général des Armées (CEMGA) la confiance que les autorités de ces pays accordent aux Forces Armées sénégalaises notamment dans la formation de leurs élites.

Revenant sur les thématiques abordées dans ce numéro, il faut reconnaître leur acuité dans un monde où toutes les dynamiques politiques, économiques, sécuritaires et sociales sont marquées par la divergence et une perpétuelle remise en question.

D'une part, l'Institut de Défense du Sénégal, pôle de l'enseignement militaire supérieur, pourrait contribuer à l'amélioration d'un savoirfaire régional pour une sécurité globale.

Dans la recherche d'une architecture nationale de sécurité adaptée et efficace, l'IDS doit permettre au Sénégal de savoir mieux compter sur l'élite de son armée et de ses forces de sécurité grâce à l'harmonisation des doctrines, l'interopérabilité des forces et la cohésion entre les cadres.

C'est pourquoi, l'opérationnalisation du Centre de Doctrine donnera une nouvelle envergure à l'IDS et lui permettra de jouer pleinement son rôle.

D'autre part, les Forces de Défense et de Sécurité, dans leur finalité, sont fondamentalement des piliers de la cohésion nationale dont elles sont les remparts face aux chocs géopolitiques extérieures et pour étouffer les germes de déstabilisation qui peuvent être de diverses formes.

Il faut reconnaître que le Sénégal est un pays de stabilité et de cohésion sociale qui a sa particularité et des atouts. Aujourd'hui, en plus de se satisfaire de cet héritage, il est question de s'adapter aux mutations sociétales en repensant les modèles de la gouvernance publique dans plusieurs domaines. Les crises politiques, syndicales, sanitaires, sécuritaires entre autres sont des épreuves qui devraient pousser à tirer beaucoup d'enseignements pour réformer, innover, dans le but d'améliorer.

La célébration de la fête nationale de l'Indépendance du 4 avril sous le thème «Forces de Défense et Sécurité au cœur de la cohésion nationale», est l'occasion pour chaque citoyen de prendre conscience qu'il est artisan de la stabilité et de la cohésion.

Ce premier numéro de la revue de "idées de stratégie" me permet également d'exprimer ma satisfaction à l'endroit du personnel civil et militaire, aux auditeurs et aux stagiaires de l'IDS. J'engage tout le monde à persévérer, chacun dans ses tâches dévolues, pour le rayonnement de l'Institut de Défense du Sénégal et pour que subsiste toujours l'excellence dans la prise de décisions.



EDITORIAL



Capitaine de vaisseau Baye Meïssa KHOULE Directeur Général Adjoint IDS

e premier numéro de la revue « Idées de Stratégie » consacre l'arrivée, dans le paysage des publications institutionnelles, d'une revue de réflexion qui se veut singulière par son contenu et sa vocation. Son objectif est de proposer à travers le prisme militaire, des analyses et une lecture de la marche du monde, de partager des idées sur les phénomènes géopolitiques, sécuritaires et de proposer des stratégies globales pour s'en sortir. En marge de cette première édition, « *Idées de* Stratégie » vous présente l'Institut de Défense du Sénégal, un pôle d'excellence de l'enseignement militaire supérieur regroupant le Centre de Doctrine, l'Ecole d'état-major (niveau tactique et interarmes) et l'Ecole supérieure de guerre (niveau opératif, stratégique et interarmées).

Il forme les officiers des Armées, de la Gendarmerie nationale et de la Brigade nationale des Sapeurspompiers à la prise de décision et à l'exercice « des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction au sein de leur arme d'appartenance, des organismes interarmées ou multinationaux et à tout autre poste où s'élabore et s'exécute la politique de défense ».

L'IDS est aussi ouvert aux camarades des corps paramilitaires (Police, Eaux et Forêts, Administration pénitentiaire, Parc nationaux, Douanes) à travers le cours de capacitation aux techniques d'état-major (CCTEM) organisé en fin d'année académique. De plus, conformément à l'article 20 du décret (Décret 2020-1936) de création l'IDS, « certains cadres de la fonction publique qui exercent dans le domaine de la Défense » sur la base de protocoles signés avec leur tutelle peuvent suivre les enseignements de l'IDS sanctionnés par un Master Stratégie et Défense.

L'IDS est depuis deux ans ouvert aux pays amis du Sénégal avec la participation de stagiaires du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger et du Togo.

Cette revue, à l'image de l'IDS constitué d'un encadrement militaire chargé de l'enseignement opérationnel et d'un corps professoral universitaire chargé de l'enseignement académique, porte l'analyse sur des thématiques globales de Défense, de Sécurité et de Géopolitique intéressant le Sénégal, l'Afrique et le Monde.

Cet intérêt aux questions de Sécurité et de Défense est à promouvoir pour impulser la culture militarointellectuelle puisque la sécurité est à la base de toute activité, de tout développement voire de toute vie.

Sur un autre registre, la célébration de la fête nationale de l'Indépendance du 04 avril 2024 est le prétexte pour apporter la contribution de l'IDS au thème de la cohésion nationale qui, dans sa contextualisation, est un enjeu majeur pour les Etats et leurs sociétés.

En effet, face à des menaces accrues et une remise en cause perpétuelle des valeurs collectives, la nécessité de renforcer cette cohésion devient désormais une priorité essentielle.

La globalisation des contrevaleurs et les mauvaises influences extérieures qui se véhiculent aujourd'hui plus rapidement avec l'emploi des réseaux sociaux sont des menaces exogènes sur les facteurs d'unité nationale et de paix sociale, ciment de la cohésion nationale, qu'il faut préserver à tout prix. Il s'agit pour toute communauté nationale, de se forger des armes pour lutter contre ces phénomènes sociétaux qui détruisent par une exacerbation de l'ignorance, de l'individualisme et des inégalités avec comme conséquences la polarisation des extrêmes, la déviance et l'insécurité.

Pour ce faire, beaucoup de domaines liés à la politique de la famille et de l'enfant, à l'éducation et à la formation, en passant par la promotion du civisme et de la citoyenneté sont à explorer en amont.

En fait, ce sont les citoyens avec une éducation, un degré de maturité, un potentiel individuel et collectif, qui constituent le capital humain d'où une nation tire sa stabilité, son bon vivre et ses capacités de résilience. Ce capital humain permet, dans une certaine mesure, d'aspirer à un certain niveau de puissance et de souveraineté. Le développement est inéluctablement humain et celui-ci repose sur un patrimoine immatériel constitué des valeurs de solidarité, de respect mutuel, une égalité des chances et la sacralité des facteurs d'unité qui sont aussi une certaine forme de richesse.

La cohésion nationale repose ainsi sur trois piliers : -des forces morales qui entretiennent le lien social grâce à des citoyens éduqués et qui chacun dans un domaine apporte une plus-value à l'édifice national:

- des forces armées, un pan de la société dans sa diversité, ses valeurs et ses traditions, qui jouent leurs rôles et restent fidèles à leur engagement;
- des forces politiques qui régulent, harmonisent

l'espace public et la gestion des biens de la cité. Le rôle des Forces de Défense et de Sécurité dans la cohésion nationale, s'analyse en termes d'approche de responsabilisation vers une sécurité inclusive.

Il faut amener la société dans toutes ses composantes à la vigilance et à la rendre consciente des enjeux de défense et de sécurité pour en être une actrice à part entière.

«Tous surveillants tous surveillés» ou la « panoptique inversée » à l'anglo-saxon serait la stratégie adoptée pour faire comprendre et s'approprier la culture de la sécurité.

L'anticipation et la prévention étant fondamentales à tout système de sécurité, les populations seraient amenées, pour la bonne cause, à « savoir repérer les relâchements, les déviations, ces petits gestes qui signalent un éloignement avec les lois et les valeurs ».

A titre d'exemple, l'instauration d'un service civique national universel pour tous les jeunes permettrait un regain de l'apprentissage à la citoyenneté. Organisé grâce à une collaboration tripartite Jeunesse-Education nationale-Armées, ce service pourrait être érigé comme une condition obligatoire pour la candidature aux concours nationaux, l'entrée dans la fonction publique et l'enrôlement dans le secteur parapublic voir privé, C'est pour dire que la cohésion nationale, autant que la sécurité nationale est un tout. Elle requiert un idéal commun, une organisation et la confluence de plusieurs facteurs que sont : le développement, la bonne gouvernance, la transparence, la lutte contre les injustices et les inégalités de toutes natures, l'exclusion sous toutes ses formes, la culture de l'équité ainsi que des mécanismes du vivre ensemble, l'amélioration de la sécurité humaine, l'éducation de la paix etc.

Bonne lecture à tous !!!

ACTIVITÉS IDS













ACTIVITÉS IDS

















ays assez particulier au milieu d'une zone de turbulences politiques depuis les années d'indépendance de 1960 à 1975, le Sénégal fait toujours l'exception à la règle des coups d'état, notamment en Afrique de l'Ouest. Le secret, peut-être, étant l'esprit républicain et l'attachement aux valeurs cardinales dont les FDS ont fait montre et continuent d'exprimer à la face du monde.

« Une vertu du service militaire est qu'il brasse des gens de toutes catégories sociales. » Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, homme politique français dixit. Cette citation peut être considérée comme un élément-repère qui inspire encore les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). En fait, elles sont issues de la jeunesse sénégalaise, à la suite d'un recrutement annuel au niveau des différents états-majors réalisé dans tous les départements du Sénégal. Elles en sont donc l'émanation, épousant toutes les facettes spécifiques à chaque entité culturelle. D'ailleurs, on qualifie certaines institutions militaires ou paramilitaires de « national » : l'Armée nationale, la Gendarmerie nationale, la Marine nationale, la Police nationale, etc. Ce qui laisse à la population le droit de s'approprier de leur outil de défense. En réalité, les FDS, bien organisées, dotées de ressources humaines de qualité et bien équipées, bien entrainées et formées dans l'acquisition de savoirs, savoir-faire et surtout de savoir-être,

Les Forces de Défense et de Sécurité, gage d'équilibre national

sont « au cœur de la cohésion sociale. »
Conscientes de leur partition à jouer dans la préservation de la cohésion sociale, les FDS constituent la pierre angulaire autour de laquelle devrait s'articuler la charpente nationale. Aussi, en temps de guerre comme en temps de paix, elles sont au service de l'ensemble de la population pour sa sécurité et le développement de la nation.

Les FDS, pierre angulaire de la cohésion nationale.

Depuis les indépendances jusqu'à nos jours, les FDS se tiennent encore à leur stature républicaine malgré les crises socio-politiques qui émaillent la vie de cette jeune nation sénégalaise.

Premièrement, ayant été ballotée par des crises politiques majeures en 1962 et 1968, la nation sénégalaise a été éprouvée par des tensions socio-politiques qui ont fait craindre le pire à savoir la prise de pouvoir par les militaires. Le professeur Abdoulage BATHILY, dans son livre Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie n'a pas manqué de relever le rôle crucial que l'Armée nationale a joué pendant cette période. Lors d'une émission télévisée, il fait lecture de la lettre du Chef d'état-major général des Armées d'alors, le général de division Jean Alfred DIALLO en date du 2 juin 1968 adressée au Président Léopold Sédar SENGHOR: « Monsieur le Président [...], j'ai été amené, sur votre demande, à vous faire certaines suggestions relatives aux réformes qu'il serait urgent de décider pour tenir compte des aspirations du peuple. Ce sont ces suggestions que j'ai l'honneur de vous confirmer par la fiche ci-jointe. J'aimerais pouvoir les compléter en vous exposant mon point de vue sur un remaniement ministériel souhaitable.

Comme vous le savez, Mr le Président, le climat social de notre pays n'a cessé de se dégrader depuis plusieurs mois. Les douloureux évènements que nous vivons prouvent [...] que le malaise est plus profond qu'on ne le pensait. L'Armée nationale et les Forces de l'ordre ont toujours fait leur devoir pour éviter que la nation sombre dans l'anarchie et le chaos. Mais l'ordre rétabli ne pourra se maintenir que dans la mesure où les causes profondes du malaise social seront éliminées radicalement et sans délai. [...]. Je me permettrais d'insister sur la nécessité et l'urgence de ces réformes spectaculaires dont l'application immédiate serait de nature à apaiser les esprits. [...].»

À l'analyse, il reste évident que la discipline et la loyauté de cet officier général ont évité au pays de virer dans un engrenage de crises politiques aux issues inconnues, contribuant à l'apaisement du climat social et politique. Ainsi, la citation de l'ancien président Abdoulaye WADE pourrait être réaménagée et trouver tout son sens ici : « Dismoi quelle armée tu as et je te dirai quel pays tu seras. »

Deuxièmement, de nos jours, le Sénégal continue de subir les soubresauts de la vie politique, de manière plus importante que par le passé, à l'instar des pays ouest-africains. Pourtant, contrairement à ces derniers, il s'est affranchi des coups d'état.

Certes, la grogne sociale augmente vu les exigences et les besoins croissants de la population, mais la solution ne saurait se trouver dans la destitution des gouvernements démocratiquement élus. Cela engendre, non seulement une désunion sociale interne, mais une plus grande déstabilisation au niveau sous-régional et régional. De plus, cette cohésion sociale régionale pourrait davantage s'effriter à cause des multiples sanctions (embargos, ruptures de partenariats, etc.) dont les pays incriminés feraient l'objet et qui pourraient résulter en de manifestations préjudiciables à la stabilité nationale. Fort heureusement, les

FDS sont restées en marge de toutes velléités politiques en vue d'assurer une cohésion nationale.

Somme toute, depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, comme la plupart des États africains en voie de développement, le pays vit des périodes peu ou prou difficiles notamment dans le domaine politique. Mais, l'héritage des FDS reçu de l'ancienne génération leur commande une intégrité à dure épreuve à l'endroit de la nation en toutes circonstances.

Récoltant donc les grains de la paix et du bel esprit républicain que les « anciens » ont semés dans le champ sénégalais, les FDS continuent de labourer dans les mêmes sillons afin de toujours présenter un instrument de cohésion et de développement social au service de la nation.

Les FDS, facteur de développement social.

«Les Forces armées du Sénégal ont pour mission d'assurer la défense nationale et dans ce but, d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire du Sénégal et de sa population.» Telle est la mission des Forces armées!

C'est dire qu'en temps de guerre comme en temps de paix, les Forces armées se disposent en sentinelles à la cohésion sociale.

D'une part, en temps de guerre, les FDS exécutent la Défense opérationnelle du territoire (DOT) national, ce qui constitue le cœur de leur métier. Créditées d'une grande expérience opérationnelle, les FDS ont réussi le pari de l'intégrité du sanctuaire national grâce, en partie, aux valeurs intrinsèques militaires relatives au don de soi jusqu'au sacrifice suprême et au soutien de la population.

En opérations internes, les FDS s'engagent toujours à assurer la primauté de l'État. Investies dans la lutte contre le grand banditisme, l'exploitation frauduleuse des ressources forestières, la culture du chanvre indien, notamment au sud du pays, la piraterie maritime,

les FDS, non seulement participent à la croissance économique du pays mais également elles sont garantes de la sécurité et de la sûreté nationale, ce qui offre une liberté de mouvement des personnes et des biens.

En dehors du territoire national, les FDS participent à la cohésion sociale en ce sens qu'elles font éprouver un sentiment de fierté nationale grâce surtout à leur bonne représentation dans les opérations extérieures saluées par la communauté internationale. Considérées comme des diplomates, elles arrivent à dicter leur dialectique par la force des armes.

D'autre part, en temps de paix, les FDS se capacitent continuellement pour parer à tout le spectre de conflits. La locution latine « Si vis pacem, para bellum » (qui se traduit par : Si tu veux la paix, prépare la guerre) le confirme clairement. C'est la raison pour laquelle, au niveau le plus élevé déjà, la préparation à toutes formes de crises commence par la mise en place d'une structure interministérielle de veille stratégique (Identification Warning), qui a pour objet la veille sécuritaire, c'est-à-dire l'identification des facteurs de crises et de conflits à moyen et long terme afin de mieux les prévenir. Ces actions de renseignements participent indubitablement à la cohésion sociale.

Ensuite, aujourd'hui, les militaires, en marge de leurs missions régaliennes et traditionnelles, restent engagés dans des tâches de développement économique à travers leurs services.

La santé militaire et le génie militaire sont des leviers sur lesquels l'État s'appuie pour réussir sa politique sociale, notamment la couverture maladie universelle, le désenclavement, la construction de digues anti-sel, entre autres. Pour preuve, la gestion concertée de la COVID-19 par le corps médical et paramédical des Armées a considérablement aidé à atténuer les effets fatals de la maladie par la sensibilisation, le déploiement de matériels médicaux ainsi que le traitement des patients. Toutes ces opérations

sont traduites dans le concept Armée-nation, chère aux Armées et à la nation sénégalaise.

Enfin, en septembre 2023, le Commandement a initié des camps citoyens au profit des jeunes hommes et femmes dans tout le territoire national, sous la direction des Zones militaires pour les former au civisme et à la citoyenneté. Cette mission que le Chef d'État-major général des Armées (CEMGA) s'est assignée va contribuer à disposer d'une jeunesse consciente des défis réels qui se posent à elle et des capacités pour les relever. Cette posture républicaine des Armées témoigne encore à suffisance la volonté des autorités des FDS de créer un lien sain et sacré entre la population et leur outil de défense.

En définitive, l'on peut affirmer que les FDS sont véritablement un modèle de cohésion nationale eu égard aux valeurs de loyauté à la nation et de discipline qu'elles incarnent, acquises grâce à leur grande organisation, à leurs ressources humaines entrainées, aux matériels adéquats mis à disposition par l'État.

Depuis les indépendances jusqu'à nos jours, les FDS ont su garder une posture républicaine qui devrait inspirer plus d'un. Il s'est ainsi créé, au fil des temps, un lien étroit avec la nation sénégalaise au service de qui elles se rendent et dont elles proviennent. À ce titre, le philosophe politique français Henri HUDE, dans son livre Démocratie durable. Penser la guerre pour faire l'Europe. 2010, déclarait que «Une démocratie durable ne peut vouloir une armée efficace et animée de valeurs fortes sans reconnaitre dans la société la pertinence de ces valeurs.»

De plus, en temps de guerre ou en temps de paix, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur du territoire national, les FDS se donnent et de manière désintéressée pour la sécurité et la sûreté nationale de même que pour le rayonnement de l'État au-delà de ses frontières. Ainsi, sont-elles capables de communiquer ces valeurs à la population pour l'épanouissement de tous.

DOSSIER 1 Les Forces de Défense et de Sécurité au coeur de la cohésion nationale



Lieutenant-colonel Abdourahmane SEYDI Auditeur de la 3º promotion de l'Ecole supérieure de guerre

«Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) doivent jouer leur rôle de "fabrique de cohésion nationale" » disait son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Chef Suprême des Armées, en 2016, une décennie après la crise post électorale de 2002.

Cette invite du chef suprême des Armées du pays frère, champion de la coupe d'Afrique des nations édition 2023, ne devrait-elle pas inspirer les FDS du Sénégal? En cette période d'incertitudes et de tensions sociopolitiques, deux solutions s'offrent aux FDS. Il s'agit d'identifier les voies et moyens pour consolider la cohésion nationale, ou de constater et jouer plus tard un rôle de «fabrique de cohésion nationale». Dès lors la problématique de l'influence que devraient jouer les FDS sur la jeunesse sénégalaise devient plus que d'actualité.

En fait, devant s'adapter de plus en plus aux réalités des sociétés contemporaines, les Forces de Défense et de Sécurité doivent continuer à inspirer la jeunesse sénégalaise pour consolider la cohésion sociale afin de tenir face aux soubresauts d'un environnement volatile, incertain, complexe et ambigu et éviter d'arriver à une situation

Les Forces de Défense et de Sécurité; sources d'inspiration de la jeunesse sénégalaise pour une cohésion nationale résiliente

où il faudrait la refabriquer.

En effet, les FDS peuvent compter sur leur légitimité au regard de leur caractère multiculturel et de leurs expériences d'équilibre devant les circonstances de la vie. C'est pourquoi, elles doivent accepter une transformation structurelle, pour mieux influencer la société sénégalaise, en pleine mutation.

L'influence positive des FDS sur une jeunesse en perte de vitesse

Les Forces de Défense et de Sécurité peuvent compter sur leur légitimité au regard de leur structure offrant une ascension sociale, basée sur la méritocratie et une quête de discipline, indispensable à une société équilibrée.

L'ascension sociale gage d'espoir est une réalité au sein des FDS, qui devrait inspirer la société civile. En effet, il est possible de passer de l'échelon subalterne à celui de la plus haute des fonctions militaires. Cette possibilité d'ascension sous les drapeaux doit servir d'exemple aux autres entités de la nation pour que chaque citoyen puisse s'épanouir pleinement. Ce n'est qu'à ce prix que les efforts déployés et les énergies de la jeune génération peuvent être captés et exploités pour le développement du pays et la construction d'une identité solidaire.

La méritocratie fondement de l'efficacité des FDS, bien qu'étant un idéal à entretenir et à préserver jalousement, reste un aspect vital à propager dans la société, pour servir de viatique aux jeunes générations. Le mérite entraine un effet multiplicateur chez les jeunes, dans leur quête d'avenir meilleur. L'organisation des concours pour le recrutement des cadres au sein des FDS, de ceux pour le passage d'une catégorie à l'autre, pour bénéficier d'un avantage statutaire sont autant de pistes pour valoriser le mérite indispensable à une société équilibrée. En d'autres termes, il s'agit d'éviter le «piège à double détente» du favoritisme, entre injustice et médiocrité, et de redonner au principe méritocratique vigueur et légitimité, dans la société sénégalaise.

Par ailleurs, la discipline, force principale des Armées, est le pilier central sur lequel repose les FDS. En effet, comparée aux sociétés asiatiques, la nôtre a plus que jamais besoin de replacer la discipline au centre des interactions sociales. Les FDS pourraient à coup sûr servir de viatique en ce sens, en participant à la «synergie objective et subjective», pour reprendre les mots de Maître Sidiki Kaba, ancien Ministre des Forces armées. La perte de repères est source de crise d'autorité, accentuée par les défiances vis-à-vis des responsables. La discipline individuelle est à ce propos un premier pas à franchir. Pour ce faire, la participation à l'éducation des jeunes dans les écoles trouve toute sa pertinence. Il convient, entre autres, d'organiser des séances de levée de couleurs dans les établissements, pour inculquer aux jeunes les valeurs républicaines. En outre, la tenue de semaines de la défense est indiquée, périodes pendant lesquelles, les FDS sensibilisent les jeunes sur les enjeux et l'importance de la discipline pour une cohésion nationale solide dans la société.

En somme, les FDS peuvent légitimement contribuer à encadrer la jeunesse pour leur pleine participation à une société paisible et prête à jouer son rôle dans le concert des nations. Additionnellement, leur vécu peut également servir de repère pour une société homogène dans ses divergences.

L'expérience des FDS comme garde-fou d'une jeunesse grandement secouée par les sirènes de la division.

Les FDS du Sénégal engrangent beaucoup d'expériences en matière de gestion de crises issues d'un déficit de cohésion sociale, dans le cadre des opérations extérieures. Cellesci sont un levier d'influence de la société pour une meilleure prise de conscience de l'importance de la cohésion sociale.

Premièrement, le vécu des FDS en Opérations extérieures (OPEX) bien expliqué à la société sénégalaise peut être source de prise de conscience. En effet, il importe de mettre en exergue l'impérieuse nécessité d'éviter à tout prix d'atteindre un certain seuil de désordre social. Les situations de crise vécues dans des théâtres comme le Darfour, en République de Centrafrique, en République de Côte d'Ivoire sont assez plausibles pour convaincre de la nécessité de consolider notre cohésion sociale. La valeur de la paix ne se perçoit que quand celle-ci nous échappe. «La paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée» disait Albert Camus. Il faut instaurer dans la conscience des populations, le seuil virtuel à ne jamais dépasser quelles que soient nos divergences, pour préserver la cohésion sociale. Le témoignage des FDS à travers les médias et dans les émissions ou lors des fêtes patronales est un levier pour renforcer cette prise de conscience.

Deuxièmement, la capacité d'absorption du choc émotionnel des soldats et membres des FDS doit inspirer la jeunesse et de manière générale la société sénégalaise. En effet, nous vivons dans un monde où les crises sont permanentes et toute société non résiliente risque de perdre sa cohésion sociale. L'épreuve de la COVID nous démontre que les sociétés sont dans l'obligation d'être moralement fortes. En ce sens, les Armées doivent être la source de la force morale de la société sénégalaise. C'est tout le sens de la citation de Thucydide, pour qui : « La force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens.». La résilience des citoyens sénégalais est plus que nécessaire dans ce contexte de découverte de produits pétroliers et de tensions sécuritaires dans la sousrégion.

Troisièmement, les FDS doivent partager leur expérience de vie en commun dans la diversité. Elles sont la reproduction d'un « Sénégal en miniature » où tous les groupes sont représentés et y servent ensemble avec le même idéal, qui est celui de préserver la dignité de la nation sénégalaise. Cette capacité à dépasser les limites et les diversités doit servir les autres pans de la société, pour consolider notre volonté commune de vivre ensemble. Les valeurs de cohésion, d'esprit de corps, de fraternité, chères dans les armées doivent guider la jeune génération. Ces valeurs orthogonales à la division en cours dans les sociétés contemporaines, pour reprendre le Général Pierre de Villiers , permettent de mieux appréhender le sens de la communauté dans un contexte où les repères sont remis en cause.

Au bilan, les FDS disposent d'un capital d'expériences crédible en mesure de servir de guide à la jeunesse sénégalaise, pour contrer toutes menaces pouvant remettre en cause notre cohésion nationale. Pour continuer à inspirer cette population, les FDS doivent opérer en même temps une certaine transformation.

Nécessité d'une mutation structurelle pour mieux jouer un rôle d'équilibre de la cohésion nationale. Les FDS sont appelées à s'adapter aux réalités contemporaines dans un parfait équilibre entre ouverture et tradition pour mieux inspirer les jeunes et consolider la cohésion nationale du Sénégal.

Le maintien des principes cardinaux qui fondent la spécificité du métier des armes et autres forces de sécurité reste indispensable. En effet, les principes de discipline et de « militarité » doivent rester de vigueur quelle que soit l'ouverture des FDS, pour influencer les jeunes et impacter positivement la cohésion sociale. A cet effet, le respect des ordres comme celui des directives dans les autres pans de la société sénégalaise ne doivent souffrir d'aucun manquement. En tout état de cause, sans ces valeurs, aucune armée n'est en mesure de résister, dans un contexte de « guerre imposée » et donner des leçons de citoyenneté à sa jeunesse. La prise de conscience de ces valeurs précieuses doit être de riqueur pour la jeunesse, qui pour Mac Artur «n'est pas une période de la vie, mais un état d'esprit ». Ainsi, les transformations sociétales impactant les jeunes doivent être bien prises en compte dans la formation des recrues pour mieux imposer les valeurs cardinales de disciplines aux FDS.

Les FDS doivent accepter de faire un bond en avant dans la communication, pour participer pleinement à la consolidation de la cohésion sociale. Il convient d'emblée de souligner que la tradition de « grande muette » tend à perdre sa valeur aujourd'hui. En effet, les FDS évoluent dans un environnement où le monopole de l'information est dispersé, et sa diffusion incontrôlable. Pour garder une légitimité, les FDS doivent s'appuyer sur une stratégie de communication, qui leur

permet de rester des acteurs d'équilibres, tout en restant garant de la cohésion sociale. Il importe pour les FDS de mener la sensibilisation des acteurs de la presse et de livrer la vérité des faits, en d'autres termes de garder la posture de « courage morale», pendant les moments de haute tensions socio-politiques. Pour garder cette crédibilité chère à tout acteur désireux d'influencer la jeunesse, les FDS doivent impérativement communiquer et se départir de cette posture de « grande muette ».

Les FDS doivent s'ouvrir aux autres domaines des enseignements pour mieux comprendre et influencer les jeunes. « Celui qui n'est que militaire n'est qu'un mauvais militaire » disait le Maréchal Lyautey. La prise en compte des connaissances autres que sécuritaires est devenue indispensable car, l'approche globale s'impose aux FDS. Pour influencer positivement la société, il faut accepter de comprendre sa psychologie et ses centres d'intérêt. Cette ouverture est d'autant importante que les FDS œuvrent dans un contexte de « compétition, contestation et crise », qui indique une nécessité de connaissance diverse. C'est pourquoi, il faut plus d'efficacité en diversité sociale et de connaissance comme message de cohésion au regard des populations. Enfin, il faut un effort de compréhension de la jeunesse, pour pouvoir la guider et exploiter ses multiples talents, dans un contexte de digitalisation où elle s'épanouie pleinement. Alexis de Tocqueville conscient du risque «d'individualisation» de la société, conseillait de « multiplier à l'infini, pour les citoyens, les occasions d'agir ensemble et de leur faire sentir qu'ils dépendent les uns des autres ». En définitive, le rôle des Forces de Défense et de Sécurité sénégalaises dans la consolidation de la cohésion sociale est plus que capital, pour permettre au Sénégal de rester une nation référence dans le monde. Pour y parvenir, il importe pour les FDS d'accepter une transformation de leurs outils, en s'adaptant aux réalités du vingt-et-unième siècle, tout en gardant leur équilibre structurel. Leur influence devrait davantage cibler la jeune population, en perte de repères, dans une société en pleine mutation. D'une part, par leur caractère multiculturel, offrant à toutes ses franges une égale dignité et une égale chance de réussite, les FDS peuvent inspirer pour la construction d'une société cohérente, où tous les citoyens peuvent s'épanouir.

D'autre part, par leur expérience, elles peuvent partager leur vécu pour conscientiser les citoyens et plus particulièrement les jeunes sur la nécessité de vivre ensemble dans une cohésion sociale résiliente, malgré les péripéties de la vie. En conséquence, il s'agit d'opter la voie de la consolidation de la cohésion nationale et non celle d'actrices ou de spectatrices, pouvant être appelées à la fabriquer demain, après des conséquences majeures.

L'influence des FDS sur la jeunesse sénégalaise pour une cohésion sociale résiliente devrait appeler à plus d'interactions entre les hauts fonctionnaires du Sénégal, mais surtout à plus d'ouverture de l'enseignement militaire aux autres domaines. Ce qui amène à s'interroger si l'appropriation de la citation de Thucydide selon laquelle : « Une Nation qui fait une grande distinction entre ses érudits et ses guerriers verra ses réflexions faites par des lâches et ses combats menés par des imbéciles ».



hucydide l'homme politique, stratège et historien athénien affirmait que « la force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens ». Au-delà de l'idée de courage et de vertu des citoyens comme moteurs de la défense d'une nation, cette citation illustre l'indispensable nécessité de cohésion autour d'intérêts collectifs entre l'armée et le peuple dans une relation d'interdépendances mutuelles. L'une des armées les plus puissantes du monde, celle des USA, semble également être celle qui partage un des liens le plus fort avec sa population et dont l'origine pourrait remonter aux milices étatiques des colonies du XVIIème où l'intégration de toutes les classes sociétales, concept remontant à l'« Assize of Arms » d'Henri II de 1181, est la règle. A l'opposé, ici sur notre continent des forces gouvernementales luttent pour la collaboration des communautés qui ont une perception très peu reluisante de leurs propres Forces de Défense et de Sécurité, principalement par manque de représentativité mais aussi sur fond d'accusations de partialité parfois fondées.

Cette réflexion se veut d'explorer, sous le prisme des menaces régionales, la relation entre la structure socio-culturelle des Forces de Défense et de Sécurité et l'adhésion des communautés aux efforts de sécurité et donc l'impact sur la cohésion sociale.

L'inclusivité dans les Forces de Défense et de Sécurité : un ferment décisif de la lutte contre la prolifération de l'extrémisme violent

A l'analyse, il semble que le niveau d'inclusivité des communautés, en particulier périphériques, dans les appareils sécuritaires prédispose de celui d'adhésion et de la cohésion sociale face aux nouvelles formes de menace. En effet, audelà de renforcer le sentiment partagé d'adhésion à un destin commun, cette intégration prévient les biais perceptuels et préserve la neutralité des forces de défense et de sécurité dans les tensions communautaires.

La réflexion portera dans un premier temps sur les stratégies d'infiltration utilisées par les groupes extrémistes, exploitant sur les vulnérabilités sociales, et dans un second temps, sur les impacts de la structuration sociale et ethnique des FDS dans la résolution des crises sécuritaires. Elle se termine par un focus sur le Sénégal, dans l'optique d'une prise en compte de cette menace qui se dessine dans son orient.

Les dissensions sociales, un terrain favorable à l'extrémisme violent.

La recherche de l'origine des crises sécuritaires vécues par les pays sahéliens affectés par le terrorisme, révèle une convergence de conditions endogènes qui ont été propices à la prolifération des groupes armés et des idéologies extrémistes. Ces groupes, dans une stratégie bien élaborée, s'affairent à identifier les vulnérabilités à exploiter au sein de ces pays. Au-delà des faiblesses des appareils sécuritaires, une mauvaise gouvernance et une perception négative de l'action de l'Etat par les populations des zones périphériques constituent un terreau fertile. Ces phénomènes ont presque toujours conditionné la capacité de pénétration des idéologies terroristes ou de la prolifération d'éléments

affiliés. Une étude approfondie de ce phénomène montre que les groupes armés terroristes exploitent les ressentiments chroniques liés aux tensions intercommunautaires latentes, avec des relents religieux ou ethniques, ainsi que les disparités de développement régional qu'ils exacerbent pour se positionner comme acteur réformateur. L'effet recherché est une désintégration du tissu social et une endogénéisation des idéologies extrémistes et de la violence. Sous ce rapport, on entrevoit clairement les vulnérabilités exploitées par les groupes qui sévissent dans le Sahel et décrites plus haut. L'instrumentalisation des dissensions entre communautés Peuls et Dogons au Mali ou encore celle de la cause Touareg au Niger par les différents groupes affiliés à la mouvance djihadiste au Sahel en constituent les exemples les plus saillants. Cette instrumentalisation, au-delà des aspects politiques et sociaux, engendre des crises économiques et sécuritaires majeures.

C'est pourquoi David Galula, stratège de la contreinsurrection, insiste sur la nécessité de gagner la sympathie active des populations pour contrer les mouvements insurrectionnels. Dans ses efforts de conceptualisation, il a formulé quatre lois dont la dernière stipule que le soutien à la population est conditionné avant tout par le niveau de sécurité et ensuite par le soutien politique, économique et social que lui apporte l'Etat.

Dès lors, l'exploration entreprise nous oriente, audelà des aspects politiques et économiques, vers les voies pour l'atteinte de niveaux de sécurité suffisant pour déclencher « cette sympathie active » des populations.

L'inclusivité indispensable à la maitrise du milieu et source de la cohésion sociale

Une circonspection du phénomène révèle que le niveau d'incorporation des communautés périphériques au sein des Forces de Défense et de Sécurité constitue un levier pour abonnir la perception et l'adhésion à la présence militaire auprès des populations et son évolution vers une « sympathie active », ciment d'une cohésion sociale réussie.

L'inclusivité prévient les biais perceptuels et renforce l'image de neutralité des Forces de Défense et de Sécurité. En effet, les différences socio-culturelles sont mieux prises en compte par des forces multiculturelles, inclusives qui ont une meilleure maitrise du milieu, en particulier dans sa dimension humaine, et moins sujettes à des accusations de partialité. La République Centrafricaine dans ses efforts de lutte contre les groupes armés du nord, souffre d'un handicap profond lié à la politique de recrutement ethnique mis en place par le président KOLINGBA en 1981. Malgré les efforts d'intégration, il persiste encore un sentiment d'impartialité, renforcée par les faibles niveaux de sécurité des communautés qui ne se sentent pas représentées au sein de l'institution militaire.

L'incorporation des communautés renforce leur adhésion aux efforts des forces de sécurité par le biais d'un sentiment partagé d'œuvrer à un dessein commun. La faible représentation des communautés périphériques dans l'appareil sécuritaire constitue une disharmonie qui serait la faille dans les remparts thucydidiens des nations que les groupes extrémistes font raisonner opportunément pour fragiliser une cohésion sociale déjà brinquebalante. Pour paraphraser Thucydide, au-delà des vaisseaux, c'est-à-dire des capacités militaires et matérielles des Etats du Sahel déstabilisés par le djihadisme, ce sont ces dissonances multiformes entre les forces de sécurité et les communautés qui affaiblissent le caractère des citoyens. La faible représentativité des Peuls et Touaregs dans l'Armée malienne, a créé une distanciation sociale qui a contribué à des suspicions d'abus et à une perte de confiance des communautés envers l'armée.

Par ailleurs, comment réaliser cette harmonie? La combinaison des efforts ou des actions entre les deux piliers est possible. En effet, les leçons de l'histoire de l'émergence des grandes nations comportent des exemples réussis de construction de ce lien unique entre les armées et les peuples et celles contemporaines des cas précités semblent clairement indiquer les voies à ne pas suivre. Ce lien est évolutif et subit les soubresauts des mutations sociétales et doit être sans cesse entretenu.

Le lien armée-nation: un atout à préserver et à redynamiser.

Pour ce qui est du Sénégal, force est de constater la singularité de la structuration sociale des Forces de Défense et de Sécurité, tout au moins dans une perspective régionale. Cette composition est d'ailleurs, à l'image de la plupart des autres corporations publiques nationales, très diverse dans les origines sociales, ethniques et régionales de ses membres. Cette pluralité n'est point le fruit de la providence, mais la concrétisation d'efforts conscients et soutenus de construction d'une cohésion nationale à travers l'inclusion et le brassage de toutes les particularités au sein de l'appareil d'Etat. Pour les Forces de Défense et de Sécurité, avec les Armées en tête de fil, la politique de recrutement place l'inclusivité et l'équité au cœur du processus et constitue la pierre angulaire de notre concept armée-nation.

Cette relation est devenue en enjeu majeur, essentielle à la cohésion nationale, dans le contexte des menaces accrues, en particulier l'extrémisme violent qui est aux portes et qui exploite les dissensions et les fractures au sein des communautés pour antagoniser et s'installer. La consolidation du lien armée nation, dans le contexte actuel de tensions politiques, avec des manifestations d'un niveau de violence que notre pays n'avait jamais connu, devient encore plus cruciale. Le renforcement de l'inclusivité des communités périphériques et des couches les plus vulnérables ne pouvant se faire par une discrimination positive, elle doit passer par une réalité de l'égalité des chances d'accès à la fonction militaire. Cette égalité de principe, doit être objectivée par une stratégie de communication, ciblant ces franges, sur les possibilités de recrutement mais

surtout valorisant les contributions des Forces de Défense et de Sécurité aux conditions de vies des communautés pour susciter de l'adhésion voire des vocations.

Dans la pratique, les campagnes de recrutement qui s'appuyaient sur les media traditionnels devront désormais reposer de plus en plus sur les médias sociaux et les nouvelles plateformes fréquentées par la génération Z. Les contributions des Forces armées, en matière de sécurisation et d'assistance aux populations, à travers des programmes nationaux comme le Programme d'Urgence et de Modérnisation des A et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), devront être valorisées pour renforcer l'image des institutions, et vulgariser le soutien multiforme apporté aux communautés. Concrètement, il faudra infléchir les idées préconçues et les opinions pour susciter de l'adhésion et de la confiance.

Aujourd'hui encore plus avant, les Forces de Défense et de Sécurité seront appelées à agir au sein et au profit de communautés locales dans le contexte des menaces asymétriques. Ces menaces se matérialisent en profitant des vulnérabilités socio-économiques internes. en particulier, communautaires exacerbant les dissensions pour saper tout espoir de cohésion. L'inclusivité dans les Forces de Défense et de Sécurité constitue à la fois le bouclier, par la création d'une perception positive et d'une adhésion des populations aux efforts de sécurisation, et la lance du fait qu'elle permet une meilleure maitrise du milieu, notamment sa dimension humaine, gage d'efficacité et d'impartialité. Les taux, ou tout au moins l'impression, de représentativité des particularismes au sein des Forces conditionneront à coup sûr le niveau de collaboration et la perception de neutralité. Le lien armée-nation, symbole de cette symbiose au Sénégal, doit faire l'objet de tous les efforts de préservation et de redynamisation dans le contexte sécuritaire régional.



Depuis son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal est attaché au respect des Droits de l'homme, et à tous les textes qui les garantissent qu'ils soient internationaux comme L'article 19 de la Déclaration universelle de l'homme de 1948 qui dispose «tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.»; ou nationaux comme la constitution de 2001 dont l'article 8 garantit la «liberté d'expression», qui est citée au titre des « libertés civiles et politiques ».

Pourtant, cette liberté d'expression est déniée à certaines catégories de citoyens sur des domaines bien spécifiques. C'est le cas des fonctionnaires en général et des personnels des Forces de Défense et de Sécurité en particulier qui sont astreints à une stricte obligation de réserve. Ces derniers se doivent de faire primer l'intérêt général sur leurs opinions personnelles.

Il ressort donc des considérations ci-dessus que la lancinante question de la conciliation entre liberté d'expression et obligation de réserve chez les membres des Forces de Défense et de Sécurité se pose aujourd'hui encore avec véhémence.

L'obligation de réserve enjoint les agents de

L'obligation de réserve dans le service public particulièrement au sein des Forces de Défense et de Sécurité

l'Etat d'observer une certaine retenue dans l'extériorisation de leurs opinions notamment politiques, sous peine de s'exposer à des sanctions. Quant au vocable « Forces de Défense et de Sécurité » (FDS), englobe l'ensemble des corps militaires et paramilitaires qui assurent la sécurité à l'intérieur du pays et défendent l'intégrité du territoire national en cas d'agression venant de l'extérieur.

Dès lors, il apparait légitime de se demander en quoi consiste l'obligation de réserve dans l'exécution du service public par les Forces de Défense et de Sécurité du Sénégal. En d'autres termes, quel est son niveau d'effectivité?

En fait, l'obligation de réserve est d'une effectivité certaine au sein des FDS dans la mesure où elle constitue l'un des principes directeurs de l'exécution de leurs missions de service public.

Afin de mieux appréhender cette problématique, il convient d'en déterminer les fondements, d'en décliner les modalités de mise en œuvre, et d'étudier quelques perspectives pour une plus grande effectivité dans son application. D'emblée, il convient de noter que les fondements de l'obligation de réserve sont d'ordre politique, juridique et sécuritaire. Son soubassement politique essentiellement dans le fait qu'il s'agit d'un impératif démocratique. En effet, dans un tel régime, le détenteur de la force ne peut s'aventurer à intervenir sur l'échiquier politique. Comme l'affirmait Cicéron "cedant arma togae", «que les armes cèdent à la toge ». Quant aux fondements juridiques ils tiennent surtout au principe selon lequel un important

corpus légal et réglementaire encadre l'obligation de réserve des Forces de Défense et de Sécurité. C'est le cas de la loi n°1971/24 du 6 mars 1971 qui prohibe le militantisme politique et la liberté syndicale des militaires. Son contenu est repris par l'ensemble des décrets d'organisation des paramilitaires. Pour ce qui est du fondement sécuritaire, il concerne la dynamique unitaire des Forces Défense et de Sécurité qui pourrait s'effriter du fait de dissensions politiques.

Également, il s'avère opportun de préciser que la mise en œuvre de l'obligation de réserve est rendue effective par une neutralité des militaires et paramilitaires jamais remise en question tout au long de l'histoire, par tout un faisceau de sanctions prévues et par des aménagements qui contribuent sensiblement à la relativiser. D'une part les crises que le Sénégal a connu (1962,1968 et 1988) ont prouvé, dans une large mesure, que les FDS se sont toujours mises à équidistance des luttes politiques. D'autre part, le régime sanctions pénales et disciplinaires, permet d'une certaine manière de brider les éventuelles velléités de remise en cause de l'obligation de réserve au sein des FDS.

Cette prohibition n'est pas rigide, étant donné que les militaires peuvent voter aux élections nationales et qu'une liberté d'expression en dehors de la sphère corporative leur est reconnue. En tout état de cause, cette mise en œuvre de l'obligation de réserve a substantiellement contribué à la stabilité du pays.

Par conséquent, il urge de maintenir ces acquis par la mise en perspective d'une pluralité de mesures dans un monde en mutations, qui n'épargne pas les FDS. Cela passe par une mise en exergue plus accrue de ce devoir de réserve dès la formation, par la mise sur pied d'un cadre juridique plus adapté et d'un climat socio-professionnel stable. D'abord, la formation initiale et continue du militaire doit être une occasion d'ancrer dans la conscience collective des FDS la culture de la neutralité. Ensuite, le cadre juridique doit s'adapter au contexte actuel caractérisé par la multiplication et la circulation rapide de tout un ensemble de flux (matériels comme immatériels).

Un cadre socio-professionnel plus stabilisé constituera nécessairement un remède aux comportements en marge de la discipline militaire et de la neutralité des Forces de Défense et de Sécurité.

En conclusion, il ne suffit pas, comme l'écrivait Maurice Hauriou, d'avoir une force organisée pour protéger et défendre la société civile. Il faut, en outre, «la maintenir dans son rôle et lui empêcher de devenir un instrument d'oppression». Cette préoccupation doyen HAURIOU, le législateur sénégalais l'a parfaitement assimilée à travers consécration d'une indéniable obligation de réserve des Forces de Défense et de Sécurité. Elle trouve son fondement dans des considérations d'ordre politique, juridique mais également sécuritaire. Même si dans sa mise en œuvre ce régime juridique d'exception a connu un certain nombre d'allègements, le principe demeure l'une des clés de voute de l'organisation des Forces de Défense et de Sécurité, d'où la mise en perspective de mesures pour sa pérennisation.

En guise de perspectives, les FDS, en tant qu'acteurs au premier plan de la vie publique, pourraient jouer un rôle plus déterminant dans l'appréhension et la résolution des paradigmes liés à l'économie et au développement dans un continent jeune, regorgeant de potentialités et promis à un avenir fondamentalement reluisant.



patriotique a résistance du peuple ukrainien face à l'agression russe du 24 février 2022 lui a permis de faire face au rouleau compresseur de la plus grande armée d'Europe. Au-delà du professionnalisme des soldats ukrainiens, c'est bien la cohésion sociale et la résilience du peuple qui ont sans doute été déterminantes. La cohésion sociale reste une arme efficace pour bâtir dans la société, les fondements de l'esprit guerrier et d'appartenance à un idéal commun. C'est dans cette perspective que s'inscrit la réflexion du philosophe français Henri Bergson: "La cohésion sociale est due en grande partie à la nécessité pour une société de se défendre contre d'autres." L'environnement stratégique bouleversant marqué par la généralisation de la guerre dans tous les champs, notamment celui des perceptions, commande pour les Forces armées sénégalaises (FAS) de revisiter le lien armée-nation.

Longtemps reconnues pour leur ancrage républicain, les Forces armées sénégalaises constituent le ciment de la construction nationale par le développement d'une ambition sociale qui tire ses fondements dans les exigences du métier des armes et

Les Forces armées sénégalaises: incubateur de la cohésion sociale

la consolidation de ses leviers d'intégration sociale et d'adhésion à la nation.

La contribution des Forces armées sénégalaises dans la cohésion nationale pourrait donc être abordée dans sa dimension d'incubateur du lien social, de promotion de l'inclusion et dans sa participation au développement du pays.

I. L'armée est incubateur du lien social

L'analyse du lien social dans les Armées fait apparaître un rôle d'incubateur par les valeurs qu'elles incarnent, les exigences du métier militaire et la spécificité de son expérience des situations de combat.

L'Armée socle de valeurs est un constituent fondamentales aui les conditions irréductibles de ce qui fonde tout lien social. En effet, le mode de fonctionnement de l'institution militaire est basé sur la mise en exerque de l'alliance et de la reconnaissance de l'autre, dans environnement d'interdépendance mutuelle. L'acquisition de ces valeurs et règles nécessaires à la vie en communauté justifie l'organisation en groupes, sections et compagnies au sein desquels l'esprit de corps se forge. C'est dans ce contexte que la perpétuation des traditions militaires dans les bataillons et écoles de formation comme l'École Nationale des Officiers d'Active (ENOA) trouve son sens face à une société dont l'évolution tend vers la dilution du lien social.

Les exigences du métier militaire

impliquent un sens élevé du devoir pour l'accomplissement de la mission. Cet attachement strict à la nation, à sa défense, au prix même du sacrifice ultime n'est possible que dans un système généralisé d'échanges sociaux. Le métier militaire nécessite donc un lien social qui repose sur la réciprocité de responsabilité. C'est pourquoi, les populations devraient être mieux conscientisées sur l'esprit de défense et sur le rôle fondamental qui leur incombe dans la défense nationale.

Les spécificités des situations de combat restent un formidable incubateur du lien social. La situation de combat, offre par son caractère exceptionnel et désintégrateur, un véritable cadre d'analyse. Elle exige au plus haut point cohésion et solidarité, qui ne peuvent être assurées et cultivées qu'à travers la préparation et la mise en situation. Dans sa quête d'une identité, cette construction permanente de la cohésion sociale pourrait tirer profit de la mise à l'épreuve qu'offre la situation de combat. La quasi-unanimité de la communauté nationale sur le professionnalisme des FAS est en grande partie due à l'exemplarité de son comportement dans la gestion de la crise casamançaise.

Au-delà de leur rôle d'incubateur, les Armées sénégalaises constituent un cadre de promotion de l'inclusion sociale.

II. L'inclusion dans l'armée, facteur de cohésion sociale

La promotion de la cohésion sociale dans les Armées se manifeste à travers le recrutement, la formation et l'institutionnalisation de la promotion sociale.

Le recrutement inclusif instauré dans les Forces armées sénégalaises joue un rôle essentiel dans la cohésion nationale. Ainsi. en encourageant un recrutement inclusif et en offrant des opportunités à tous, les Armées contribuent à renforcer la cohésion nationale et à créer une société plus solidaire. La dernière réforme du système de recrutement vise à mieux favoriser une meilleure représentativité avec l'application d'un système de quotas par région et la simultanéité du processus. Même si des efforts restent à faire pour l'inclusion de personnes vivant avec un handicap, la prise en compte du genre s'est matérialisée par un taux de féminisation croissant depuis le recrutement du premier contingent de personnels féminins en 2008.

L'éducation à la citoyenneté dispensée dans les centres d'instruction et écoles de formation est un élément fondateur de la cohésion sociale. En effet, cette pratique citoyenne dans les Armées, qui s'inspire du code de conduite du militaire et du savoirvivre, favorise le vivre ensemble dans une société organisée. C'est l'approche préconisée par le général de division Mamadou Gaye dans son livre L'école à l'épreuve de la croissance citoyenne où il appelle les acteurs de l'école sénégalaise à repenser les curricula enseignés par des approches novatrices qui s'inspirent de la pratique citoyenne dans les Armées.

L'institutionnalisation de l'ascension sociale se traduit par la valorisation du culte du mérite. Ainsi, du recrutement aux processus d'avancement, l'instauration d'un système sélectif de concours ouvre des possibilités de carrières basées sur le mérite. Ce culte du mérite s'impose à tous, quel que soit le milieu d'origine, l'appartenance ethnique ou religieuse. L'exemple d'engagés volontaires ayant gravi tous les échelons jusqu'au grade de général témoigne amplement de cette réalité d'ascension sociale au sein

des Armées.

L'inclusion est un facteur important de promotion de la cohésion sociale au moment où la participation des Armées au développement national a atteint une autre dimension.

III. La participation au développement, facteur de cohésion sociale

La participation des Armées au développement est un élément crucial pour renforcer la cohésion sociale. Elle se manifeste à travers l'engagement civique, la formation et surtoutle concept Arméenation.

D'un côté, la participation des Armées au développement nationale implique l'engagement civique des citoyens. Ainsi, en participant à des activités militaires. les individus se sentent investis dans la protection et la sécurité de leur pays et plus largement dans son développement. Au moment où l'individualisme gagne les sociétés africaines, cet engagement renforce le sentiment d'appartenance à une communauté plus large, à la nation et à son idéal commun. C'est tout le sens de la première édition des camps citoyens organisés par l'Etat-major général des Armées dans la période du 20 au 22 septembre 2023.

De l'autre, les Armées offrent des opportunités de formation et d'éducation à leurs personnels. En effet, les valeurs et compétences acquises dans l'Armée peuvent être transférées à la vie civile, favorisant ainsi l'employabilité et la mobilité sociale. La formation militaire inculque également des valeurs telles que la discipline, le respect et la responsabilité indispensables à la cohésion sociale. La formation de qualification à un emploi (FQE)

au profit des recrues et les dispositifs de réinsertion développés à travers l'Agence de réinsertion sociale des militaires (ARSM) concourent à cet objectif.

Enfin, le concept Armée-nation reste le formidable cadre de participation des Armées au développement national. En effet, ce lien fort entre l'Armée et la nation, développé et consolidé depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, se traduit dans tous les domaines de la vie active. Qu'il s'agisse de la réalisation d'infrastructures de développement, d'interventions en période de catastrophe ou de la disponibilisation de services sanitaires au profit des populations, les Armées sont toujours engagées au profit des populations. La contribution du Génie au Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) par la réalisation de forages et de routes, son implication dans la lutte contre les inondations, et très récemment la mise à disposition des hôpitaux militaires lors de la pandémie de covid 19, confirment l'apport significatif des Armées au développement et à la résilience nationale.

Les Forces armées sénégalaises jouent un rôle déterminant dans la consolidation de la cohésion sociale. Fortes d'un modèle d'organisation forgé sur les valeurs cardinales qui tissent le lien social, les Armées sénégalaises demeurent un formidable incubateur de la cohésion sociale par le développement d'un système inclusif capable de contribuer à la construction nationale. Au demeurant, la consolidation de cette cohésion sociale par des politiques d'inclusion des couches défavorisées dans tous les secteurs permettrait au Sénégal d'anticiper la poussée djihadiste vers les côtes ouest africaines.

DOSSIER 1 Les Forces de Défense et de Sécurité au coeur de la cohésion nationale



Toute corporation produit et développe des valeurs, us et coutumes. Les Armées, en tant que démembrement social, ne peuvent déroger à cette règle. Toutefois, c'est par le respect de ces us et coutumes, par leur transmission et surtout par leur consolidation que l'on pourrait identifier une culture particulière, constituant ainsi un véritable patrimoine culturel.

Le mot «patrimoine» ou «patrias hereditas» (l'héritage de nos pères), renvoie à deux notions : celle de propriété et celle de transmission. On note ainsi des liens sémantiques relatifs à la filiation, au repère, à la référence et à l'appartenance. Selon Rautenberg, le patrimoine est construit, il rentre dans un registre (juridique, affectif, économique,historique,etc.), entretenu,valorisé et transmis.

Pour le «patrimoine culturel», la Conférence générale de l'ICOM de 2007 a retenu provisoirement la définition suivante: le patrimoine culturel est l'ensemble des valeurs et des biens produits par la société au cours de son évolution et qui sont considérés comme des biens culturels qui, à titre religieux ou profane, sont désignés par les États comme étant d'importance pour l'archéologie, la préhistoire, l'histoire, la littérature, l'art et la science.

Pour les besoins de notre présentation, nous

La place du patrimoine culturel dans la sauvegarde des traditions chères aux Armées

nous intéresserons au patrimoine culturel immatériel (traditions orales, arts du spectacle, rituels, cérémonials, etc.) bien ancrée dans les armées.

La première partie abordera le patrimoine culturel en tant que facteur de cohésion, la deuxième partie traitera des différentes productions et la troisième partie tentera de justifier la nécessité de la sauvegarde des traditions.

I. Le patrimoine culturel facteur de cohésion

A l'image de nos compatriotes dans les travaux champêtres, chants et danses ont toujours rythmé le dur labeur. Ils permettent de revigorer les hommes lorsque le soleil et/ou la fatigue commence à faire leurs effets, d'où l'existence de répertoires dédiés dans toutes les régions du Sénégal. De même, nos braves soldats trouvent toujours assez de ressources pour tenir debout, après plusieurs efforts consentis. Plus particulièrement, l'on se rend compte que c'est le « discours épique » qui est privilégié car il permet de s'approprier des valeurs et de les adopter comme mode de vie.

Le « discours épique » permet essentiellement de faire prendre au militaire toute la mesure de nos valeurs chevaleresques en tant que situations exceptionnelles ou du caractère héroïque d'une action. Il s'agit donc de susciter chez le militaire l'intérêt du courage, de la dignité et du don de soi afin de provoquer son admiration ou son enthousiasme avec pour finalité l'appropriation d'honorables références et le sentiment d'appartenance. C'est dans ce registre que nous pouvons prendre toute la mesure des devises partout arborées depuis

l'unité élémentaire jusqu'au plus haut sommet de l'échelon de commandement.

Citons-en quelques exemples :

- -Jambaar leegi leegi pour les Parachutistes
- -Goor fit pour les Commandos ;
- -Bu dee jotee, (ku dund doo gor) pour les Cavaliers.
- -Xel, Jom, Fit pour l'ENOA;
- -Xare, Xaren, Xall yoon pour les Sapeurs mineurs. Pour les écoles militaires, retenons juste l'exemple de l'ENOA où nous pouvons citer quelques extraits, dignes du « discours épique », de la pièce de la Bataille de Paoskoto jouée à l'occasion des sorties de promotions :
- «Homme d'honneur et de serment, qui ne recule ni devant la salve nourrie ni devant le lion rouge sibi (...).

Homme fermement accroché aux vertus cardinales, qui se fait pilier superbe, rempart magnifique quand tout tremble et s'écroule alentours (...).

Ma passion, c'est l'honneur! Ma qualité, c'est le courage! Ma devise, vaincre loyalement ou mourir di<mark>gnement p</mark>our laisser un beau nom à la postérité! »

Alors, ne soyons pas surpris si le vécu professionnel et la qualité intellectuelle de nos cadres suscitent en eux ce désir de partage et de transmission par une expression littéraire de plus en plus remarquée.

II.Les différentes production à caractère culturel

Dans le cadre de la production culturelle, nous pouvons en identifier trois genres. Il s'agit du théâtre (ou art dramatique) et du cinéma, de la musique et de la littérature.

1. Le théâtre et le cinéma

Nous retiendrons deux exemples : la section culturelle du Génie et l'Ecole Nationale des Officiers d'Active (ENOA) de Thiès.

1.1 La section culturelle du Génie

La section culturelle du génie appelée DJADJ

(du nom d'un village du Cayor) a été créée en 1966 par feu, le capitaine Maguette NDIAYE et a compté parmi ses acteurs d'éminentes figures du théâtre sénégalais comme feu El Hadji Oumar BA alias Baye Peulh ou Habib DIOP alias Baye Ily. Son historique est intimement lié à celui du Génie à l'occasion des chantiers importants des années 70 à 90.

A l'image de nos traditions de veillées nocturnes rythmées par les contes et légendes, les sapeurs du Génie ont vite eu l'idée de mettre sur pied la section culturelle pour pallier les rigueurs que leur imposait la vie en campagne. Elle a joué trois rôles à savoir la distraction afin de maintenir le moral des troupes qui a démarré avec le « jeu de pelle » qui consistait à une chorégraphie rythmée de gestes techniques sur l'emploi des pelles, le développement de la culture militaire et le soutien de l'Etat lors d'évènements de portée nationale ou internationale comme la sensibilisation des populations sur des sujets d'importance capitale.

Ces performances de haute facture ont valu à la section d'être souvent sollicitée dans des pièces de théâtre ou de films à caractère



militaire. A ce titre, on peut citer le film <u>Lat Dior</u> de l'écrivain, dramaturge et réalisateur Aliou Badara BEYE et l'interprétation au Théâtre National Daniel Sorano en 1992 de la pièce <u>La tragédie du Damel MACODOU</u>, devant le Président de la République de l'époque, Abdou DIOUF.

Dans le domaine de la sensibilisation, elle a participé au programme SCOFI (scolarisation des filles) qui consistait à sensibiliser les populations sur l'importance de la scolarisation des filles dans les années 90.

Ses activités ont été réduites à partir des années 2000 à cause des exigences opérationnelles nationales et internationales. Aujourd'hui, la section n'existe plus dans sa forme originelle mais, elle est regroupée à l'occasion de la fête patronale du Génie dite « Sainte-Barbe ».

1.2 L'Ecole Nationale des Officiers d'Active (ENOA)

Dans les traditions de cette école, deux pièces de théâtre sont interprétées par les élèves officiers. Il s'agit de La Bataille de Paoskoto de l'écrivain feu Mbaye Gana KEBE jouée à l'occasion des sorties de promotion de l'école et de Bilbassy de l'ancien ministre feu Thierno BA qui retracent les hauts faits de guerre de nos souverains légendaires et contribuent à renforcer la culture militaire des officiers. La première citée a même été présentée en 1988 devant le Président de la République de l'époque, Abdou DIOUF, au stade Demba Diop de Dakar.

2. La musique

La Musique Principale des Forces armées sénégalaises (MPFA) a été créé en 1961. Et pendant presque dix-neuf (19) ans, le capitaine Jean AVIGNON, ancien chef de la musique principale des troupes de marines à Paris, a savamment travaillé pour le rayonnement de cette unité. Toutefois, le programme musical était basé sur le répertoire des chants et

marches militaires français.

Le premier Festival mondial des Arts nègres organisé au Sénégal en 1966 offrait alors l'occasion à la Musique Principale de faire entendre ses premières œuvres sur les thèmes tirés du folklore sénégalais. Mais, c'est en 1980 que le folklore sénégalais s'est définitivement instauré dans notre programme de musique militaire avec des chants et des airs typiquement sénégalais.

Le Bataillon de la Musique des Forces armées participe à toutes les manifestations patriotiques qui rythment la vie de la nation. Pour l'effectivité des différentes missions, il est composé d'un orchestre harmonique militaire (plus connu sous le nom de fanfare), d'un orchestre classique et d'un orchestre de variétés (ASFA ORCHESTRA).

Hormis les prestations qu'il offre et dans le souci de rentabilité, le BMFA a pour tâche le recrutement, le suivi, l'instruction et le perfectionnement de tous les musiciens militaires et des éléments des forces de défense et de sécurité (Gendarmerie et Police nationales).

A l'international le BMFA offre des formations de différents niveaux aux militaires musiciens étrangers dont leurs pays ont exprimé le besoin (Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Niger et Togo)

Quant à l'orchestre de variétés des Forces armées, l'ASFA ORCHESTRA, il a été mis sur pied en 1963 et occupe la seconde place après l'orchestre harmonique (fanfare) bien qu'il soit le dernier né du trio. Composé uniquement de musiciens militaires talentueux, l'ASFA ORCHESTRA a une toute autre particularité. Sa mission est d'animer les diners de gala pour les hôtes de marque du CEMGA, les bals de sortie de promotions au profit des écoles d'officiers et de sous-officiers ainsi que les soirées dansantes des fêtes traditionnelles et

patronales.

3. La production littéraire

Nous avons d'une part, les périodiques et d'autre part, les ouvrages écrits par des militaires en activité ou à la retraite.

S'agissant des périodiques, ils sont produits par la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) comme la revue biannuelle Armée-Nation entièrement alimentés par des militaires sur des sujets divers et approfondis. Il en est de même des Armées de Terre, de l'Air et de la Marine nationale et de la Gendarmerie nationale.

En dehors de cette revue, il y a plus d'une dizaine de membres des Forces armées qui ont rédigé des ouvrages. Nous pouvons en citer quelques-uns comme le général Khar DIOUF, <u>De la noblesse de l'esprit parachutiste</u> sénégalais, le colonel Mbaye CISSÉ, (actuel CEMGA), Opération Fodé Kaba 2 : Des Jambaars dans le vent, le général Mamadou GAYE, (ancien Sous-CEMGA), L'école à l'épreuve de la croissance citoyenneté et le colonel Thiaca THIAW avec deux livres notamment La protection internationale des droits de l'homme dans les situations de crise en Afrique: Le droit à l'épreuve des faits et La protection des infrastructures, ressources et activités d'importance vitale: Législation et pratiques au Sénégal.

Il apparaît ainsi que la sauvegarde de nos traditions doit être un modus vivendi collectif.

III. La nécessité de sauvegarder les traditions

Les traditions militaires sont résolument des valeurs d'hier et d'aujourd'hui caractérisant notre culture. Nous y sommes attachés parce qu'elles sont belles, importantes du point de vue scientifique, et qu'elles constituent des exemples et des sources de vie et d'inspiration irremplaçables. Mais aussi parce que nous avons conscience de les avoir en partage.

En plus des aspects de création, d'entretien et de transmission, elles font apparaître une condition sine qua non qui est la reconnaissance par les unités concernées.

À la lumière de ce qui précède, on peut considérer qu'un bien culturel est indissociablement lié à l'histoire et aux traditions de la collectivité qui l'a créé, découvert et conservé à travers les âges. Il peut être le fruit d'une création humaine comme il peut s'agir d'un vestige de la nature.

C'est à ce titre que l'instauration systématique du poste d'officier des traditions dans toutes les unités revêt un caractère primordial. Il faut également entreprendre une politique de collecte de ces traditions qui nous sont chères par la transcription et par l'enregistrement de répertoires. Au demeurant, le pavoisement des drapeaux de bataillons par l'ajout des théâtres d'opération qui sera sous peu proposé au commandement devrait participer du sentiment de fierté et d'appartenance.

Un bien culturel est aussi un témoin de son temps, il s'agit en effet de signes visibles et audibles par lesquels l'individu peut reconnaître son appartenance à une collectivité et mieux d'en comprendre l'histoire et le présent en vue de sa transmission aux générations futures.

De ce fait, les éléments des biens culturels sont souvent uniques (en ce sens qu'ils ne sont pas partout les mêmes), en nombre limité, mais surtout irremplaçables. Ce qui fait de leur négligence ou de leur oubli une entreprise assez délicate.



Des Elèves Offiiciers après une présentation de la pièce Bilbas

DOSSIER 1 Les Forces de Défense et de Sécurité au coeur de la cohésion nationale



« L'armée c'est la nation », disait Napoléon dans un de ses célèbres aphorismes. Des hoplites de la Grèce antique aux Ceddos du Cayor, les militaires ont toujours joué un rôle fondamental dans l'édification des nations et l'effet boomerang rappelle leurs rapports. D'une part, l'objectivation de l'idée de nation n'est possible que dans un état de paix qui se construit grâce au concours de l'armée et d'autre part, cette dernière tire sa légitimité, ses moyens de subsistance et de fonctionnement de cette même nation. Cette relation de causalité est fortement influencée par des facteurs endogènes comme le niveau de ressources mises à la disposition des Armées et les rapports Armée-Nation mais aussi par des facteurs exogènes dont les plus prégnants sont les réalités géopolitiques et les relations internationales. Notre armée n'échappe pas à cette réalité. A l'heure où notre pays est confronté à différentes menaces qui éraflent sa cohésion nationale, la problématique de la transformation de son outil de défense se pose avec acuité. Indubitablement, son efficacité, en d'autres termes, son aptitude à protéger le projet de nation implique une capacité d'adaptation continue tout en faisant preuve de résilience dans l'adversité.

Après une analyse des éléments susceptibles de fissurer notre cohésion nationale, cet article

Transformations de l'outil de défense et cohésion nationale

passera en revue les transformations matérielles nécessaires et mettra en exergue les facteurs immatériels de succès qui doivent accompagner cette transformation.

Dans son célèbre ouvrage intitulé « Qu'est-ce qu'une nation ? », Ernest RENAN définit la nation comme un projet commun qui puise ses racines du passé, se développe dans le présent avec l'espoir de bâtir un avenir plus radieux. Elle transcende l'appartenance à un même groupe ethnographe qui parle la même langue ou partage la même religion. Ce projet, qui n'est possible que grâce à un « contrat social » par lequel chaque individu accepte d'aliéner une partie de sa liberté naturelle au profit d'une liberté civile comme le souligne Rousseau, constitue un rempart contre toute menace de chienlit pouvant porter atteinte à l'intégrité physique de la personne ou à sa propriété.

Sous ce rapport, la cohésion nationale est une résultante du projet de construction nationale et en constitue le vaisseau-amiral. Depuis un moment, elle est rognée par plusieurs menaces ouvertes ou pernicieuses. Dans le domaine de la sécurité, les velléités indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) depuis plus de quarante ans ont donné un coup à la cohésion nationale. N'eût été la détermination des Armées et des autorités politiques de ne céder un pouce du territoire national, le pays serait partitionné et d'autres revendications à caractère régionaliste pourraient voir le jour. Par ailleurs, l'instabilité au Sahel expose la partie septentrionale et orientale de notre pays à des incursions de mouvements djihadistes désireux d'avoir une ouverture sur la mer pour des visées stratégiques.

Si ces menaces d'ordre sécuritaire sont identifiées et les mesures y relatives prises, d'autres plus pernicieuses sont en train de malmener notre commun vouloir de vie commune et pourraient mettre en péril l'idée de nation tout en fragilisant l'Etat. Elles doivent polariser davantage les attentions au regard des conséquences qu'elles peuvent engendrer dans la destructuration des fondements de notre projet de société.

En effet, il est indéniable que la société sénégalaise est en train de perdre certaines valeurs qui ont longtemps cimenté notre vivre ensemble et constitué un bouclier contre toute volonté de compromettre l'avenir du pays. La tolérance et la solidarité qui sont les éléments les plus importants de construction d'une cohésion nationale figurent parmi ces valeurs. Malheureusement, cette perte de valeurs a un impact négatif sur notre contrat social qui implique d'accepter les idées de l'autre et de lui accorder en contrepartie une certaine compassion. Au demeurant, comme le souligne Koffi ANNAN « la tolérance est une vertu » car elle « rend la paix possible ».

La radicalisation a joué un grand rôle dans ce processus de perte de ces valeurs. Elle n'est plus l'apanage de citoyens imprégnés d'idéologies islamistes car elle a commencé à s'enraciner dans la société. L'autodafé d'un cadavre déterré pour ses orientations sexuelles et la destruction de biens publics dans des proportions inquiétantes pour des convictions d'ordre religieux et politique sont symptomatiques de l'ampleur de ce phénomène de radicalisation. La croyance en des opinions extrêmes au point d'user de la violence ne fait que rompre le pacte social qui lie les citoyens sénégalais et les contraint à cheminer ensemble vers des lendemains meilleurs.

L'utilisation perverse des réseaux sociaux est au cœur de cette problématique et en constitue un accélérateur d'effet. La réduction de la fracture numérique due à l'accès de plus en plus facile à



entrainé l'adulation d'influenceurs à l'expertise très douteuse et qui bousculent certaines règles établies. Malheureusement, l'incapacité pour certains de distinguer le vrai de l'ivraie ou de la désinformation fait tomber le pays de Charybde en Scylla car elle conforte certains dans leur extrémisme.

Cette situation commande, pour les Armées, de s'adapter tout en préservant certaines valeurs.

Atravers sa devise « Un Peuple – Un But – Une Foi » rappelée dans le premier article de sa constitution, le Sénégal réaffirme toute l'importance accordée à la cohésion nationale. La mission des Armées est donc de préserver cette cohésion en « assurant la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations » conformément à l'article premier de la loi 70-23 portant organisation générale de la défense nationale.

Ace titre, les Armées se réarticulent continuellement afin d'adapter l'outil de défense à l'environnement dans lequel elles évoluent et cela à la hauteur des budgets que l'Etat a bien voulu mettre à disposition. L'adoption du Format horizon 2025 s'inscrit dans cette dynamique et constitue un plan stratégique ambitieux et pertinent qui intervient dans un contexte national et sous-régional en pleine effervescence.

En sus des mesures déjà prises dans le cadre de cette montée en puissance, il conviendrait de renforcer le dispositif sécuritaire en complétant la dynamique de décentrement vers l'Est déjà enclenchée. En fait, si on divise le territoire en deux par une diagonale allant de Saint-Louis à Salémata, on se rend compte du déséquilibre sécuritaire criant entre l'Ouest et l'Est. En effet, l'Ouest polarise neuf régions, 33% de la superficie nationale, 76% de la population nationale et concentre la quasitotalité des effectifs ainsi que cinq zones militaires. Avec cinq régions, 67% de la superficie nationale, 24% de la population totale, l'Est se retrouve avec seulement deux zones militaires et par conséquent dispose d'effectifs beaucoup plus réduits. Même si la population y est faible, les zones lacunaires y pullulent sans compter que cette partie du territoire est frontalière à quatre pays (Gambie, Mali, Mauritanie et République de Guinée). L'instabilité qui prévaut dans le Sahel commande donc de renforcer davantage les effectifs dans cette partie du territoire et d'y créer une autre zone militaire.

Par ailleurs, il importe d'accorder plus d'attention aux armes d'appui et de soutien dans les domaines des effectifs, des équipements et de l'emploi. Si de prime abord certaines règles d'emploi des forces n'ont jusque-là pas été appliquées pour des raisons d'insuffisance capacitaire, le conflit en Casamance a inscrit dans le marbre certaines pratiques en porte-à-faux avec les normes d'engagement. A titre d'exemple, une section du génie appuie encore un groupement tactique interarmes à la place d'une compagnie. Le combat en Casamance qui se déroule dans des zones relativement fermées peut s'accommoder de cette pratique mais cette incohérence sera lourde de conséquences en cas d'opération de grande envergure avec des élongations importantes et face à un ennemi doté de réelles capacités de manœuvre.

En outre, toute transformation de l'outil de défense devra donner la priorité aux capacités où l'avantage comparatif en termes de plus-value est plus élevé. L'emploi des drones en Zones militaires n°5 et 6 a considérablement changé l'efficacité de nos opérations en ce qu'il a facilité la collecte

de renseignements et amélioré la délivrance de l'appui feu. Cette dynamique de recours à la technologie devra être poursuivie en investissant davantage dans l'acquisition de capacités de combat de nuit. Des efforts ont été faits dans le domaine considéré et au profit de certaines unités spécialisées mais la généralisation des dotations permettrait de combattre en « tous temps et toutes circonstances » conformément aux prescriptions de la loi mentionnée supra.

En ce qui concerne le processus décisionnel, l'État-major général des Armées concentre trop de prérogatives qui pourraient être déléguées aux chefs d'état-major d'armée et directeurs de service. Cette situation lui ôte la fonction de conception et de prospective stratégique qu'il devrait réellement avoir. Par ailleurs, les zones militaires pourraient être érigées en régions militaires interarmes d'autant plus qu'une décentralisation des composantes air et mer a été faite. Le chef de la région militaire aurait sous sa férule trois composantes air, terre, mer dans le cadre de la coordination interarmées. La résilience de l'outil de défense dans la préservation de la cohésion nationale réside également dans la protection des facteurs immatériels de succès qui doivent accompagner la marche de toute armée et tout processus de transformation.

La cohésion et l'esprit de corps constituent deux éléments immatériels essentiels à tout outil de défense. En effet, la participation à la construction et au maintien de la cohésion nationale requiert, au préalable, une unité sans faille dans les rangs. La particularité du métier des armes réside dans l'octroi par la nation d'un permis de tuer qui autorise le militaire à faire usage de moyens létaux pour exécuter sa mission. Les conditions d'exercice de ce métier et les sacrifices qu'il suggère nécessitent de la part de tout un chacun un esprit de dépassement pour neutraliser tout sentiment inhibiteur et faire fi de toute croyance pouvant entraver l'atteinte des objectifs fixés. L'effet du groupe a la mystique

d'avoir prise sur la personne et de lui faire faire des exploits. C'est là que la cohésion et l'esprit de corps ont leur importance. Ils permettent de cultiver les valeurs de fraternité et de solidarité et développent chez le combattant la confiance en ses chefs et à l'institution. Ces valeurs, on les retrouve dans la volonté de ne jamais abandonner un frère d'armes sur le terrain; la témérité du caporal-chef Mamadou CISSOKHO qui s'infiltre de nuit avec son équipe pour aller récupérer des corps pendant l'opération GABOU et la détermination du général Mountaga DIALLO à se faire restituer les corps des Jambaars sauvagement assassinés par les hommes de Charles Taylor à VAHUN procèdent de cet état d'esprit.

La modernité ne doit pas éroder ces valeurs. Malheureusement, l'individualisme qui gagne la société n'épargne pas les Armées et constitue un danger rampant. Les lieux de socialisation et de construction de cette cohésion comme les mess sont en train de perdre leur valeur d'antan. L'amélioration de la condition militaire et les opportunités de l'internet permettant maintenant de regarder la télé sur son téléphone alors qu'elle était l'une des principales raisons d'attraction des militaires au mess justifient en partie cette situation. Toutefois, l'ouverture vers le monde extérieur tout en préservant la militarité doit être un nouveau chantier. Les Armées ont certaines valeurs à partager avec les populations civiles mais ces dernières peuvent également beaucoup leur apporter en matière d'innovation, de pragmatisme et de savoir-faire. Certaines initiatives comme l'organisation de camps citoyens ou le recrutement de personnels sous contrat ont été prises ou sont en projet; il conviendra de les multiplier afin de faciliter le partage d'expériences et de valeurs. La mise en emploi de militaires dans le civil, dans les domaines techniques et administratifs où nous avons des lacunes, devrait être renforcée pour servir de benchmarking et améliorer certains mécanismes de travail ou capaciter nos personnels.

Par ailleurs, la consolidation du lien Armée-Nation constitue le meilleur moyen de raviver certaines valeurs citoyennes évanescentes.

D'autre part, l'imprégnation des autorités et des députés des réalités et conditions militaires constitue le meilleur moyen d'avoir des porte-voix crédibles auprès des hautes instances de décision pour faire un plaidoyer susceptible de faire améliorer l'outil de défense. L'organisation fréquente de visites des cantonnements au profit de la Commission de défense et de sécurité de l'Assemblée nationale faciliterait une meilleure connaissance des Armées et permettrait d'appréhender les défis capacitaires des unités. L'interaction avec certains interlocuteurs privilégiés peut être fructueuse. En France, la constatation récente par la Cour des comptes du décalage entre les missions confiées à l'Académie de Saint-Cyr et les ressources budgétaires qui lui sont allouées va très certainement susciter des réactions au plus haut niveau.

L'armée est une allégorie de la nation. Les tares, les dysfonctionnements et le niveau de développement de la nation lui sont transférés. Fort heureusement, la cohésion nationale au Sénégal est forte même si elle est sans cesse mise à l'épreuve. Si les menaces ouvertes représentées par la rébellion en Casamance et les appétits d'expansion des djihadistes sont connues et bien maitrisées, celles liées à la radicalisation et émanant de convictions religieuses et politiques sont plus pernicieuses et peuvent faire plus de dégâts. Il conviendra pour les Armées, d'une part, d'accorder une attention particulière à la cohérence du dispositif sécuritaire et aux capacités et, d'autre part, de préserver les éléments immatériels à partir desquels elles tirent leur force. Indubitablement, le lien Armée-Nation est un concept aux domaines d'application à élargir afin d'apporter des solutions supplémentaires à la préservation de la cohésion nationale.



Institut de Défense du Sénégal qui regroupe l'Ecole supérieure de Guerre, l'Ecole d'état-major et le Centre de doctrine est ouvert aux officiers sénégalais des Armées, de la Gendarmerie nationale et de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers ainsi qu'aux ressortissants des pays amis du Sénégal.

Une vision

Le discours de SEM le Président Macky SALL à l'inauguration de l'IDS le 02 décembre 2021 montre la vision de l'autorité politique et les objectifs assignés :

« Si j'ai tenu à venir présider la cérémonie d'inauguration de l'Institut de Défense du Sénégal, c'est pour marquer l'importance particulière que j'attache à la formation de nos ressources humaines, civiles et militaires.

La matière grise est en effet la première ressource des nations; celle qui fait leur force et leur richesse. Voilà pourquoi j'ai inscrit le capital humain comme une des composantes majeures de l'Axe II du Plan Sénégal Emergent.

Le projet de la création de l'Institut de Défense du Sénégal (IDS) est donc une des déclinaisons du PSE appliquée à la formation de nos élites militaires.

L'IDS était le maillon manquant de notre système de formation militaire. Il vient donc à point nommé. Je me réjouis que dans une approche inclusive et cohérente, il regroupe

L'IDS ; une vision, une volonté, un engagement

l'Ecole d'état-major, l'Ecole supérieure de guerre et le Centre de doctrine.

Ainsi, nos officiers des Armées de terre, mer, air, de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers, disposent désormais d'une structure d'accueil leur permettant d'accéder aux plus hautes formations diplômantes, ouvrant la voie à des fonctions en état-major, mais aussi de commandement et de direction sur le plan national et international.

L'IDS est une réponse concrète au défi de formation de cadres de haut niveau des Armées; formation que nous assurons le plus souvent dans le cadre de la coopération.

Cette coopération va se poursuivre, parce que l'ouverture aux apports fécondants de l'extérieur est toujours une source d'enrichissement. Au demeurant, notre tradition de participation aux missions de paix en Afrique et dans le monde nous prédispose à la collaboration avec nos partenaires.

Mais, il est important que nous puissions assurer par nous-mêmes l'essentiel de la mission de formation de notre élite militaire. C'est exactement la vocation de l'IDS.

Je saisis l'occasion pour remercier les pays amis qui ont bien voulu accompagner les premiers pas de l'IDS, notamment le Royaume du Maroc, avec la Convention de partenariat signée entre l'IDS et le Collège royal de l'enseignement militaire supérieur ; la France, qui a mis à la disposition de l'IDS un coopérant officier supérieur, et les Etats-Unis d'Amérique, qui en feront autant sous peu.

Je me réjouis également de votre collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dans la mise en place du volet académique ; comme pour souligner que la sécurité et la défense, impératifs nationaux par essence, nécessitent la collaboration entre militaires et civils, deux versants de notre commun vouloir de vie commune.

J'encourage vivement la Direction de l'IDS à poursuivre ses efforts dans ce sens, en faisant appel à des ressources humaines de qualité, militaires certes, mais aussi civiles qui, par leur expérience avérée des affaires nationales et internationales, apporteront une valeur ajoutée au contenu de vos programmes. N'oublions pas que le concept Armée-Nation nous renvoie toujours à construire une osmose intelligente entre les Forces de Défense et de Sécurité et le corps social.

Je n'oublie pas le cabinet d'architecture Art Ingénierie, l'entreprise Dakar Construction et le Bureau de contrôle Alpages pour leurs bonnes performances dans la réalisation du projet, en dépit des contraintes liées à la crise sanitaire. C'est l'expertise nationale qui est ainsi à l'honneur.

J'engage la Direction de l'IDS à veiller au maintien de ces belles infrastructures qui participent au prestige de notre armée et au rayonnement de notre pays.

A vous, Monsieur le ministre des Forces armées, au général de corps d'armée Cheikh WADE et à ses prédécesseurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet, j'adresse mes chaleureuses félicitations.

J'y associe le Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale et la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers.

Quant à vous, stagiaires de l'IDS, je tiens d'abord à vous féliciter pour le parcours qui vous a ouvert les portes de ce pôle d'excellence. C'est un grand mérite. C'est aussi une grande responsabilité et une invite au dépassement.

Je vous encourage à persévérer dans l'effort pour le nouveau parcours qui vous attend. Je vous offre comme viatique mon adresse à la Journée des Forces armées du 8 novembre dernier.

Si vous voulez aller de l'avant, n'oubliez jamais que la performance vient de la remise en cause de soi. Nul ne peut être performant s'il est toujours satisfait de lui-même. Vous connaissez la chose militaire. Appliquez-la dans toute sa rigueur. Il y va de votre honneur de stagiaire et de votre aptitude future au commandement.

Votre Institut vous offre, par son insigne, deux symboles d'excellence et de noblesse, tous deux tirés des armoiries de l'illustre Président-poète, Léopold Sédar SENGHOR : Calamo, la plume, et Ense, l'épée.

Vous ne pourriez mieux trouver pour affiner votre culture intellectuelle et physique, indispensable à la vie du vrai soldat.

Par la plume, vous poursuivrez la quête inlassable de la lumière du savoir qui éclaire l'esprit, oriente la pensée et l'action.

Par l'épée, symbole de droiture, d'attaque et de défense, vous tenez l'arme du courage physique et de la probité morale.

Alors, j'engage chacun de vous, par sa plume et son épée, à être et rester un vrai soldat, comme le guerrier de la lumière que décrit Pablo Coelho ; je le cite : "Le guerrier de la lumière cherche toujours à s'améliorer. Chaque coup de son épée porte en lui des siècles de sagesse et de méditation. Chaque coup doit avoir la force et l'habileté de tous les guerriers du passé, qui, aujourd'hui encore, continuent de bénir la lutte".





Une volonté

Dans le réseau des écoles d'enseignement militaire supérieur, l'Institut de Défense du Sénégal, bien que jeune, occupe déjà une place remarquable. Avec un cycle académique annuel, il offre à ces pensionnaires, un enseignement opérationnel et académique ainsi que des formations au développement du leadership militaire pour mieux appréhender les enjeux des politiques

publiques de défense et de sécurité. Ces formations permettent, dans un contexte mondialisé de l'art de diriger, l'exercice des hautes fonctions de responsabilités dans les FDS.

L'IDS développe des partenariats structurants au niveau national et international pour s'aligner valablement aux standards universels mais également tirer profit de l'expérience de ses ainés comme l'Ecole de Guerre de Paris, le National Defence University (NDU) des Etats-Unis et le Cours royal d'enseignement militaire supérieur (CREMS) du Maroc.

L'IDS s'appuie sur un corps professoral qui assure l'enseignement académique en conformité avec le Master Stratégie et Défense. Le directeur de l'enseignement académique; le Professeur Yaya BODIAN, est un agrégé des facultés de droit, enseignant chercheur à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'UCAD. Il a rang de doyen de faculté, dispose d'un pool d'enseignants du supérieur qui dispense des modules dont la stratégie, l'histoire, les relations internationales, le droit international, la géopolitique etc. Pour renforcer l'interopérabilité avec les autres forces intérieures, un cours de capacitation est organisé avec la participation de cadres des forces paramilitaires et des officiers des Armées ne remplissant pas les conditions d'admission à l'IDS. Le cours de capacitation renforce le potentiel en officiers d'état-major et prépare à la cohérence dans le cadre de structures interministérielles ou conjointes. Il est programmé chaque année pendant la période des vacances.

Dans un cadre plus ouvert et comme le prévoit le décret de création de l'IDS, en son article 20, certains fonctionnaires civils qui exercent dans le domaine de la défense peuvent être admis à l'IDS sur la base de protocole signés entre les tutelles.

Un engagement

L'officier formé à l'IDS a pour vocation d'être un chef militaire capable d'analyser, de planifier et de conduire l'action aux niveaux interarmes ou interarmées et plus tard sera appelé, dans une approche globale convoquant des principes et intégrant

des enjeux, à prendre des décisions avec responsabilité et professionnalisme.

De plus, dans le cadre du continuum Tactique-Opératif-Stratégique de la formation militaire supérieure, l'IDS envisage de mettre en œuvre une structure de formation, de type Capstone en Allemagne ou Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) en France, destinée à des auditeurs civils et militaires avec des enseignements de niveau stratégique. Car, comme il plait de le rappeler, à certain niveau, celui qui n'est que militaire n'est qu'un mauvais militaire (Lyautey).

Avec son Centre de Doctrine dédié à l'édification et à l'harmonisation d'une posture d'ensemble des composantes Terre-Air-Mer-Gendarmerie-Protection civile, les problématiques sécuritaires sont prises en compte pour permettre au Sénégal de disposer de référentiels tactique et opératif, essentiels à la Défense nationale.

Toutefois, au-delà de la lettre de mission des hautes autorités, l'objectif assigné à l'IDS consiste à promouvoir l'intérêt aux questions de Sécurité et de Défense, devenues pluridisciplinaires.

Du fait de sa position géographique fortement compétitive et de son futur statut de pays exportateur de gaz et de pétrole, le Sénégal deviendra inévitablement un marché de l'industrie de l'armement et de l'équipement de sécurité voire pourrait être un intérêt pour l'industrie de défense mondiale.

A ce titre, des compétences universitaires et scientifiques dans ce domaine, associées aux capacités militaires, seront essentielles pour identifier les intérêts stratégiques et accompagner les pouvoirs publics dans les prises de décisions.

Le Concept National de Défense et de Sécurité et la Stratégie de Sécurité nationale du Sénégal sont des pas décisifs qui ont pour vocation de définir les options stratégiques du Sénégal.

Elles sont multidimensionnelles et requièrent une appropriation sectorielle, une cohésion entre les différents piliers Economie, Politique, Militaire, Social, Environnement, Santé etc.



ans un contexte mondial marqué par des défis sécuritaires en constante évolution, l'Institut de Défense du Sénégal (IDS) se trouve au cœur des enjeux de formation pour répondre aux exigences complexes du paysage sécuritaire actuel. Face à ces défis, l'IDS devra poursuivre la consolidation des acquis et l'ouverture vers de nouvelles approches académiques pour mieux satisfaire aux besoins de formation de l'enseignement militaire supérieur.

1. Plusieurs défis à relever

Dans le domaine de la formation à l'IDS, des défis de plusieurs ordres peuvent être identifiés. L'adaptation aux défis sécuritaires actuels constitue l'une des priorités de l'IDS. En effet, la montée en puissance du terrorisme, la prolifération des conflits asymétriques et la présence croissante de multiples acteurs sur la scène internationale nécessitent une adaptation permanente. Les domaines d'étude couverts à l'IDS intègrent parfaitement ces défis notamment à travers des exercices de planification réalistes et actualisés. A ce sujet, les deux exercices nationaux conduits au Cours supérieur de guerre (Forum de Dakar) et au Cours d'état-major (Falémé) illustrent parfaitement l'intégration des

L'IDS, entre consolidation et ouverture face aux défis de la formation

menaces les plus prégnantes.

La prise en compte du spectre élargi de la conduite de la guerre et de la multiplicité des acteurs constitue une problématique majeure pour l'IDS. Dans cette perspective, la mise à jour permanente de programmes de formation flexibles et évolutifs, adaptés aux nouveaux paradigmes opérationnels, sera un constant. C'est pourquoi l'IDS a très tôt mis mis en place un système d'évaluation et de mise à jour des programmes qui implique le personnel d'encadrement et les stagiaires afin de mieux prendre en compte les attentes pédagogiques. La formation de ressources humaines de qualité demeure un élément essentiel à intégrer pour répondre aux exigences sécuritaires de l'heure. Ainsi, l'IDS doit garantir la formation de professionnels compétents et polyvalents, capables de répondre aux besoins complexes de sécurité nationale et internationale. A cet égard, la richesse des modules d'enseignements combinée à la qualité et la diversité des intervenants permet de s'assurer de l'atteinte de cet objectif.

2. Des acquis à consolider

Pour relever ces défis, l'IDS devra consolider les acquis en prenant certaines mesures.

il devra renforcer l'adéquation de ses programmes de formation avec les besoins en ressources humaines des structures bénéficiaires. Cela implique une collaboration étroite avec les institutions bénéficiaires pour identifier les compétences nécessaires et adapter les cursus en conséquence. Dans ce cadre, les premiers jalons ont été posés avec l'intégration de toutes les Forces de Défense et de Sécurité dans les sessions de formation intermédiaires comme le cours de capacitation aux techniques d'état-major (CCTEM), dès sa deuxième édition.

Le maintien du label d'excellence de l'IDS est crucial tant pour la reconnaissance et la confiance des partenaires nationaux et internationaux. Cela passera, entre autres, par un engagement continu envers l'innovation pédagogique, la qualité des formateurs et l'évaluation régulière des programmes. A ce titre, la sollicitation de plusieurs parties au niveau national et international dénote la qualité des formations déroulées à l'IDS.

La montée en puissance de l'IDS devra être poursuivi notamment à travers l'opérationnalisation du Centre de doctrine. En effet, en tant que pilier majeur de l'IDS, il permettra de développer des concepts et des doctrines adaptés aux besoins sécuritaires nationaux. Ce centre constituera la dernière pierre d'un édifice qui est déjà rayonnant malgré son jeune âge.

3. Une ouverture nécessaire à l'heure de l'approche globale

Opérationnel depuis seulement trois ans, l'Institut de Défense du Sénégal a très tôt fait de l'ouverture son credo.

Face à la complexité croissante des défis sécuritaires, l'importance de s'ouvrir à de nouveaux partenariats a été identifié dès les premières heures. Cela s'est traduit par la coopération avec des partenaires qui ont capitalisé une expérience concluante dans le domaine de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que dès la phase de conception du projet de création de l'IDS, des partenaires

internationaux comme les Etats Unis, la France ou le Royaume du Maroc ont considérablement contribué à la concrétisation de ce projet.

L'intégration des stagiaires étrangers dès les premiers instants démontre la volonté de s'ouvrir à l'international qui prévaut à l'IDS. Cette approche favorise le partage d'expériences et de bonnes pratiques, renforçant ainsi la coopération avec les pays frères et amis du Sénégal. A ce titre, six (06) auditeurs et huit (08) stagiaires sont actuellement en scolarité à l'IDS respectivement au Cours supérieur de guerre et au Cours d'état-major.

L'IDS s'est également engagé à élargir la formation à toutes les Forces de Défense et de Sécurité du Sénégal. En effet, dans un souci de garantir une synergie d'action face aux défis sécuritaires actuels, cette initiative tend à transférer des compétences communes principalement dans le domaine de la planification. Ainsi, déjà intégré au niveau du CCTEM, cette approche devrait être consolidée au niveau supérieur dans les années à venir.

En définitive, l'IDS se positionne comme un acteur central dans la formation des professionnels de la défense et de la sécurité au niveau national voire internationale. En consolidant les acquis et en renforçant son ouverture, l'IDS pourra relever les défis de la formation, dans un environnement sécuritaire en constante évolution.





Dans un contexte international marqué non seulement par la cristallisation des menaces terroristes dans sa profondeur opérative-stratégique mais également par le bégaiement de l'histoire relativement au retour de la guerre classique pour le règlement des différends politiques, le Sénégal en général et les Forces armées sénégalaises (FAS) tout particulièrement ont jugé opportun de disposer de ressources humaines militaires dont la formation nationale est de plus en plus privilégiée, en adéquation avec les mutations géopolitiques évoquées supra.

Après quelques années d'existence, l'Institut de Défense du Sénégal (IDS), chargé de la formation des futures élites militaires à travers l'enseignement militaire supérieur (EMS) dont le Cours d'étatmajor (CEM), se bonifie au fil du temps grâce à un programme et des termes de référence conformes aux besoins actuels du commandement.

En réalité, partant de sa mission: « Former des officiers d'état-major aptes à occuper des fonctions dans un état-major en temps de paix, de crise ou de guerre et à participer à des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix », il apparait clair que l'École d'état-major de l'IDS se positionne comme un outil indispensable qui dote les FAS et la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP) des officiers aptes à l'action militaire, notamment en état-major. De plus, de l'esprit de cette mission, l'École d'état-major est destinée à éduquer, former et développer des cadres pour les opérations

Le cours d'état-major, former des officiers d'état-major aptes à l'action militaire.

dans un environnement opérationnel interarmées, interministériel ou multinational.

Un officier d'état-major est une véritable machine à réflexions, à propositions et à actions dont le fonctionnement qui lui permet d'opérer sans grande difficulté est facilité par l'acquisition du savoir, son savoir-faire et son savoir-être. L'action militaire reste donc principalement assujettie aux dimensions intrinsèques et extrinsèques de tout l'homme; ce qui lui permettra d'être agissant en temps de paix ou de crise, comme en temps de guerre.

Napoléon Bonaparte, empereur français du 18° siècle, affirmait que : « la plus grande des immoralités est de faire un métier qu'on ne sait pas. » Selon lui, le savoir dans le domaine où l'on est établi doit être obtenu par tous les moyens. Cela se fera grâce à l'acquisition de méthodes, de procédures et un esprit d'ouverture.

L'un des pans les plus importants du cycle de formation à l'EEM est l'acquisition de méthodes. La maitrise des délais, entamée depuis la première phase de la carrière de l'officier (entre chef de section et commandant d'unité), se poursuit encore à l'École d'état-major. Prenant conscience que l'action militaire sur le terrain est tributaire de celle de l'officier en état-major, surtout lors de la phase conduite « carré vert », ce dernier est condamné à plus d'organisation pour satisfaire, coûte que coûte, aux besoins des hommes engagés en opérations, dans les meilleurs délais. Autrement dit, une action tactique majeure sur le terrain peut connaitre un échec cuisant par le seul fait d'un officier d'état-major mal organisé, sans méthodes.

Pour communiquer au sein d'un état-major, les officiers ont un langage, des procédures qui leur sont propres. Au-delà de la langue officielle qu'il faut maitriser pour la rédaction des correspondances (messages, lettres, fiches, etc.) à travers le sous-module « expression écrite et orale »

(EXEO), il s'agit d'approfondir les connaissances militaires organiques telles que la tactique générale (TACGEN), la symbologie militaire, la messagerie opérationnelle à temps. Toutes ces leçons, entre autres, sont apprises à l'École d'état-major pour rendre les stagiaires aptes à toutes actions militaires en état-major.

Les connaissances de l'officier d'état-major ne devraient pas être que tactiques. La maitrise de l'environnement dans lequel il évolue et qui impacte son action est indispensable. Ainsi, l'officier est davantage compétent grâce à une ouverture d'esprit qu'il acquiert au moyen des visites, des voyages, des conférences sur la géopolitique, les organisations internationales, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS)... Cette ouverture d'esprit est nécessaire à la résolution d'un problème. notamment en temps de paix, dans une approche globale. Mahatma GANDHI, dirigeant politique et guide spirituel indien disait : « Je ne veux pas que ma maison soit murée de toutes parts, ni mes fenêtres bouchées, mais qu'y circule librement la brise que m'apportent les cultures de tous les pays. » Par cette métaphore, l'on peut considérer que l'état-major et les officiers qui le composent sont appelés à s'ouvrir au monde pour mieux appréhender les problèmes.

Au final, pour être aptes à sa mission au sein d'un état-major organique ou opérationnel, l'officier d'état-major doit disposer de solides connaissances. À cela s'ajoute le savoir-faire, l'agir.

L'on peut emprunter à Henri BERGSON, philosophe français, sa citation selon laquelle « Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action. » Cette maxime affichée dans les différents étatsmajors définit la relation entre le savoir et le savoirfaire. Du reste, l'étape ultime de la réflexion militaire demeure, sans doute, l'action au bureau ou sur le terrain.

D'une part, toute opération militaire, planifiée « à chaud » ou « à froid » est destinée à être exécutée, de même que les réunions préparées. À titre d'exemple, la méthode de raisonnement général (MRG) et la méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle tactique (MEDOT), dispensées

à l'École d'état-major, réservent leurs dernières parties à l'action, à la manœuvre. Pour ce qui est de la MEDOT, après avoir cerné l'environnement du problème avec l'étude de la mission, du cadre espace-temps, des forces en présence, il est proposé des solutions de manœuvre ou des modes d'action. Par conséquent, son enseignement à l'École d'état-major incite les officiers stagiaires à penser action, effets tactiques à réaliser pour le succès de la mission.

L'ensemble du programme à l'EEM est fondamentalement conçu pour s'exercer à la pratique. En effet, plus du tiers des cours reçus sont relatifs au module « enseignement opérationnel » avec pour finalité la conduite de centres d'opérations (CO). Ceux-là rendent les stagiaires capables d'opérer au sein d'un état-major sans encombre, qu'il soit national ou multinational. Sans oublier les séances d'éducation physique militaire sportive (EPMS) qui leur procure détente et équilibre eu égard au travail important en salle.

De manière plus particulière encore, le programme de l'École d'état-major de l'Institut de Défense du Sénégal prévoit le module « enseignement spécifique décentralisé » (ESD) sous forme d'immersion dans les états-majors d'armée ou de service. Il s'agit, pendant quatre semaines pour les officiers stagiaires, d'acquérir et de renforcer des connaissances pratiques indispensables pour leur insertion dans leur état-major d'origine, étant entendu que le cours d'état-major conduit à l'IDS est essentiellement « terrien ».

Il ressort que l'officier est tout singulièrement invité à l'action et le cursus suivi à l'EEM de l'IDS l'y aide bien facilement. Mieux, la personnalité de l'officier est encore plus déterminante dans l'exécution des missions à lui confiées.

Le dictionnaire Le Robert définit le savoirêtre comme étant un « ensemble des qualités relationnelles et comportementales adaptées au monde de l'entreprise. » Il s'agit des traits de caractère plus ou moins innés, des attitudes d'un individu au sein d'un groupe de personnes, d'une armée. Ce sont ces soft skills qui revêtent de plus en plus d'importance dans la formation des militaires.



traduits par le leadership-management et l'éthique. Les cours de leadership-management sont de plus en plus enseignés dans les écoles militaires. Leur importance est très capitale dans la gestion des ressources humaines et matérielles mises à disposition. Cependant, ils ne sont pas destinés à remplacer l'attitude militaire à celle de l'entrepreneur, quoiqu'il en existe des ressemblances.

L'apprentissage du travail collaboratif est nécessaire pour la conduite des CO, par exemple. Un bon leader tel que doit l'être un officier diplômé d'état-major se doit de cultiver l'esprit d'équipe et de camaraderie; par-dessus tout, dans une discipline intellectuelle. Nelson MANDELA, homme politique et leader sud-africain, chantait souvent que «nous savons bien que nul d'entre nous agissant seul ne peut obtenir la réussite. » Ce grand homme d'État, parmi tant d'autres, africains ou d'autres horizons, est donné en exemple aux stagiaires avec le sous-module « Silhouette de chef. »

Pour cette année 2023-2024, les stagiaires ont été bien éprouvés au travers des présentations par équipe assorties d'étude de cas pendant lesquelles, le chef en premier, comme un manager, fait preuve de sens de la responsabilité tout en motivant les autres membres et les invitant à plus d'engagement. C'est ce à quoi ils sont appelés dans la 2º phase de leur carrière, au sortir de l'EEM.

Presque dans toutes les professions, publiques comme privées, le sens de l'éthique est largement vulgarisé. Il est d'autant plus essentiel pour le métier des armes ! C'est pourquoi, dès la formation initiale, pendant les cours de formation morale

(FM), les futurs officiers s'intéressent au triptyque compétence, désintéressement et force de caractère. Relativement à l'EEM, il est renforcé par les débats suscités lors des sessions pendant l'unité d'enseignement «droit et règlementation.» En vérité, il est exigé du militaire en général et de l'officier tout particulièrement une réelle disposition éthique, envers soi-même et envers l'institution, la nation. La loyauté et l'altruisme dont il devra faire preuve en tout temps et tous lieux en seront les clés. Et à l'EEM, les moyens pédagogiques sont déployés pour capaciter l'officier stagiaire afin de tenir son futur poste de chef de bureau, chef de division ou de chef de corps, aidé en cela par les cours sur les « connaissances militaires organiques. »

Somme toute, l'École d'état-major est bien le creuset de la formation des officiers aptes à l'action militaire au sein d'un état-major en temps de paix comme en temps de guerre. Le programme proposé considère beaucoup d'aspects qui intéressent l'homme-militaire. Ce dernier dont on exige davantage, à la fin de sa scolarité, est en mesure de proposer un travail d'analyse-synthèse avant de passer à l'action, à la manœuvre, le tout résumé dans la MEDOT.

La personnalité de l'officier d'état-major vient parachever l'ensemble des connaissances acquises et la compétence professionnelle pratique sans laquelle le puzzle à trois pièces serait incomplet, à l'exemple d'une table à trois pieds, la plus stable de toutes. C'est là qu'intervient le côté artiste de l'officier, propre à chaque chef militaire. D'ailleurs, à la tactique (cœur de métier de tout militaire) « appartient l'art de dresser les troupes, de les ranger et de les faire mouvoir ; l'art de l'attaque et de la défense dans tous les cas et dans toutes les positions, ce qui comprend plusieurs parties fondées sur la géométrie. » Selon Paul-Gédéon Joly de Maizeroy (1719-1780), officier français, créateur du concept de stratégie en 1771.

En tout état de cause, les aptitudes sont ce qui peut être; la motivation détermine ce qui est fait. Mais l'attitude définit le degré de réussite.